

**ANTEVENIO S.A.**

États financiers intermédiaires au 30 juin 2019

ANTEVENIO S.A.  
Bilan  
au 30 juin 2019  
(Libellé en euros)

<b>ACTIF</b>	Note	30.06.2019	31.12.2018	30.06.2018
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>16 290 683</b>	<b>16 060 268</b>	<b>16 593 621</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6</b>	<b>10 968</b>	<b>6 279</b>	<b>6 438</b>
Applications informatiques		10 968	6 279	6 438
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5</b>	<b>183 733</b>	<b>182 360</b>	<b>192 165</b>
Installations techniques et autres immobilisations corporelles		183 733	182 360	192 165
<b>Investis dans des entreprises du groupe et associées à long terme</b>		<b>15 873 534</b>	<b>15 741 616</b>	<b>16 084 205</b>
Instrument de capitaux propres	<b>9</b>	14 297 035	14 229 616	14 102 012
Crédits aux entreprises du groupe et associées à long terme	<b>8.1 et 18</b>	1 576 499	1 512 000	1 982 193
<b>Investissements financiers à long terme</b>	<b>8.1</b>	<b>55 114</b>	<b>55 114</b>	<b>55 114</b>
Crédits aux entreprises		29 991	29 991	29 991
Autres actifs financiers		25 123	25 123	25 123
<b>Actifs pour impôts différé</b>	<b>13</b>	<b>167 334</b>	<b>74 898</b>	<b>255 699</b>
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>2 123 870</b>	<b>1 654 539</b>	<b>1 821 294</b>
<b>Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser</b>		<b>1 666 219</b>	<b>988 570</b>	<b>1 419 929</b>
Clients pour ventes et prestation de services	<b>8.1</b>	18 726	18 429	998
Clients, entreprises du groupe et associées	<b>8.1 et 18</b>	1 645 826	967 284	1 416 678
Personnel	<b>8.1</b>	1 667	2 856	2 254
<b>Investissements dans les entreprises du groupe et associées à court terme</b>	<b>8.1 et 18</b>	<b>328 407</b>	<b>66 943</b>	<b>86 356</b>
Valeurs représentatives de dette		78 407	66 943	86 356
Autres actifs financiers		250 000	-	-
<b>Régularisations à court terme</b>		<b>19 917</b>	<b>-</b>	<b>9 000</b>
<b>Trésorerie et autres actifs liquides équivalents</b>	<b>8.1</b>	<b>109 327</b>	<b>599 026</b>	<b>306 009</b>
Trésorerie		109 327	599 026	306 009
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>18 414 553</b>	<b>17 714 807</b>	<b>18 414 915</b>

<b>ANTEVENIO S.A.</b>				
Bilan				
au 30 juin 2019				
(Libellé en euros)				
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	Note	30.06.2019	31.12.2018	30.06.2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>14 810 415</b>	<b>13 640 707</b>	<b>12 809 781</b>
<b>Fonds propres</b>	11	<b>14 810 415</b>	<b>13 640 707</b>	<b>12 809 781</b>
<b>Capital</b>		<b>231 412</b>	<b>231 412</b>	<b>231 412</b>
Capital émis		231 412	231 412	231 412
<b>Prime d'émission</b>	11.2	<b>8 189 787</b>	<b>8 189 787</b>	<b>8 189 787</b>
<b>Réserves</b>	11.2	<b>5 063 808</b>	<b>4 313 720</b>	<b>3 903 985</b>
Légales et statutaires		46 282	46 282	46 282
Autres Réserves		5 017 526	4 267 438	3 857 703
<b>(Actions et participations propres au capital)</b>	11.2 d	<b>(194 314)</b>	<b>(114 300)</b>	<b>(513 805)</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	3	<b>1 249 722</b>	<b>750 087</b>	<b>91 601</b>
<b>Autres instruments de capitaux propres</b>	19	<b>270 000</b>	<b>270 000</b>	<b>906 801</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>		<b>1 923 328</b>	<b>2 432 972</b>	<b>3 269 958</b>
<b>Dettes à long terme</b>	8.2.2	<b>1 923 328</b>	<b>1 932 972</b>	<b>2 004 958</b>
Créances pour bail financier		4 129	6 343	21 664
Autres passifs financiers	8.2	1 919 199	1 926 629	1 983 294
<b>Dettes envers des sociétés du groupe à long terme.</b>	8.2 et 18	<b>-</b>	<b>500 000</b>	<b>1 265 000</b>
<b>PASSIF COURANT</b>		<b>1 680 810</b>	<b>1 641 128</b>	<b>2 335 176</b>
<b>Dettes à court terme</b>	8.2	<b>34 394</b>	<b>226 904</b>	<b>1 276 608</b>
Dettes envers des établissements de crédit		12 980	15 014	10 062
Créances pour bail financier		17 537	27 324	3 540
Autres passifs financiers		3 877	184 566	1 263 006
<b>Dettes envers des entreprises du groupe et associées à court terme</b>	8.2 et 18	<b>929 257</b>	<b>532 410</b>	<b>369 616</b>
<b>Créanciers commerciaux et autres comptes à payer</b>		<b>717 159</b>	<b>881 814</b>	<b>688 952</b>
Fournisseurs	8.2	243 208	134 182	287 810
Fournisseurs, entreprises du groupe et associées	8.2 et 18	34 715	93 281	56 092
Créditeurs variés	8.2	97 044	107 208	108 535
Personnel (rémunérations en attente de paiement)	8.2	58 602	148 797	69 702
Passifs pour impôt courant	13	28 404	28 404	28 404
Autres dettes auprès des administrations publiques	13	245 869	360 626	129 092
Avances de clients	8.2	9 317	9 317	9 317
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>18 414 553</b>	<b>17 714 807</b>	<b>18 414 915</b>

<b>ANTEVENIO S.A.</b>				
<b>Compte de Pertes et Profits</b>				
<b>correspondant à l'exercice annuel clos au 30 juin 2019</b>				
<b>(Libellé en euros)</b>				
	Note	30.06.2019	31.12.2018	30.06.2018
<b>OPÉRATIONS CONTINUES</b>				
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>14.c</b>	<b>1 370 940</b>	<b>2 342 243</b>	<b>1 151 483</b>
Prestations de services		1 370 940	2 342 243	1 151 483
<b>Approvisionnements</b>		<b>1 096</b>	<b>80 614</b>	<b>4 341</b>
Travaux réalisés par d'autres entreprises		1 096	80 614	4 341
<b>Frais de personnel</b>		<b>(709 558)</b>	<b>(1 060 631)</b>	<b>(525 549)</b>
Salaires, rémunérations et assimilés		(568 980)	(907 990)	(447 559)
Charges sociales	<b>14.a</b>	(140 578)	(152 642)	(77 990)
<b>Autres frais d'exploitation</b>		<b>(630 973)</b>	<b>(1 164 047)</b>	<b>(493 198)</b>
Services extérieurs		(630 973)	(1 164 047)	(493 198)
<b>Amortissement des immobilisations</b>	<b>5 et 6</b>	<b>(31 471)</b>	<b>(63 453)</b>	<b>(29 371)</b>
<b>Autres résultats</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 887</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>34</b>	<b>134 725</b>	<b>124 593</b>
<b>Recettes financières</b>	<b>14.b</b>	<b>1 267 357</b>	<b>720 258</b>	<b>11 309</b>
De participations aux instruments de patrimoine		1 250 000	700 000	-
D'entreprises du groupe et associées		1 250 000	700 000	-
De valeurs négociables et autres instruments financiers		17 357	20 258	11 309
D'entreprises du groupe et associées		17 357	18 265	9 316
De tiers		-	1 993	1 993
<b>Dépenses financières</b>	<b>14.b</b>	<b>(13 378)</b>	<b>(55 031)</b>	<b>(14 604)</b>
Dettes auprès de tiers		(9 781)	(37 663)	(4 854)
Dettes envers des sociétés du groupe et associées		(3 597)	(17 368)	(9 750)
<b>Différences de change</b>	<b>12</b>	<b>(4 291)</b>	<b>759</b>	<b>2 328</b>
<b>Variation de la valeur raisonnable dans des instruments financiers</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>1 249 688</b>	<b>665 985</b>	<b>(967)</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>1 249 722</b>	<b>800 710</b>	<b>123 626</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>(47 650)</b>	<b>(31 978)</b>
<b>Autres taxes</b>		<b>-</b>	<b>(2 973)</b>	<b>(47)</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 249 722</b>	<b>750 087</b>	<b>91 601</b>

ANTEVENIO S.A.  
État de variation des capitaux propres correspondants  
correspondant à l'exercice annuel clos au 30 juin 2019

A) ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES RECONNUES

	30.06.2019	31.12.2018	30.06.2018
RÉSULTAT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	1 249 722	750 087	91 601
Recettes et frais imputés directement au capital propre :	-	-	-
B) TOTAL RECETTES ET FRAIS IMPUTÉS DIRECTEMENT AU CAPITAL PROPRE			
Virements au compte de pertes et profits	-	-	-
C) TOTAL VIREMENTS AU COMPTE DE PERTES ET PROFITS			
<b>TOTAL RECETTES ET FRAIS RECONNUS</b>	<b>1 249 722</b>	<b>750 087</b>	<b>91 601</b>

B) ÉTAT TOTAL DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital statutaire	Prime d'émission	Réserves	(Actions et participations propres au capital)	Autres instruments de capitaux propres	Résultat de l'exercice	Résultats négatifs d'exercices antérieurs	Total
<b>SOLDE, 30 JUIN 2018</b>	231 412	8 189 787	3 903 985	- 513 805	906 801	91 601	-	12 809 781
<b>Total recettes et frais reconnus</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Opérations avec des actionnaires ou des propriétaires.</b>	-	-	170 337	399 505	- 636 801	-	-	- 66 959
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations avec des actions propres	-	-	170 337	399 505	- 636 801	-	-	66 959
<b>Autres variations des capitaux propres.</b>	-	-	-	-	-	658 486	-	658 486
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	658 486	-	658 486
<b>Autres opérations</b>	-	-	239 398	-	-	-	-	239 398
<b>SOLDE, 31 DÉCEMBRE 2018</b>	231 412	8 189 787	4 313 720	- 114 300	270 000	750 087	-	13 640 707
<b>Total recettes et frais reconnus</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Opérations avec des actionnaires ou des propriétaires.</b>	-	-	-	80 014	-	-	-	80 014
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations avec des actions propres	-	-	-	80 014	-	-	-	80 014
<b>Autres variations des capitaux propres.</b>	-	-	-	-	-	1 249 722	-	1 249 722
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	1 249 722	-	1 249 722
<b>Autres opérations</b>	-	-	750 087	-	-	- 750 087	-	-
<b>SOLDE, 30 JUIN 2019</b>	231 412	8 189 787	5 063 807	- 194 314	270 000	1 249 722	-	14 810 415

**ANTEVENIO S.A.**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CORRESPONDANT À L'EXERCICE ANNUEL**  
**CLOS LE 30 JUIN 2019 (exprimé en euros)**

FLUX DE TRÉSORERIE	Note	30.06.2019	31.12.2018	30.06.2018
<b>A) FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		<b>(1 188 070)</b>	<b>529 474</b>	<b>(129 988)</b>
Résultat de l'exercice avant impôt		1 249 722	800 710	123 626
Ajustements du résultat		(1 218 217)	(654 445)	13 451
a) Amortissement des immobilisations	5 et 6	31 471	63 453	29 371
b) Corrections d'évaluation pour détérioration		-	-	-
c) Écart de provisions		-	-	-
c) Résultats pour cessions et aliénations d'instruments financiers		-	-	-
d) Recettes financières	14.b	(1 267 357)	(720 258)	(11 309)
e) Dépenses financières	14.b	13 378	55 031	14 604
f) Différences de change	12	4 291	(759)	(2 328)
g) Variation de la valeur raisonnable dans des instruments financiers		-	-	-
h) Autres résultats		-	(51 912)	(16 887)
<b>Modifications du flux de capital</b>		<b>(1 108 797)</b>	<b>149 423</b>	<b>(263 771)</b>
a) Débiteurs et autres comptes à encaisser		(677 650)	342 985	(86 460)
b) Autres actifs courants		(281 381)	184 998	(1 881)
c) Crédeurs et autres comptes à payer		(49 900)	(364 144)	(288 449)
d) Autres actifs et passifs non courants		(99 866)	(14 416)	113 019
<b>Autres flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>		<b>(110 778)</b>	<b>233 784</b>	<b>(3 295)</b>
a) Paiement intérêts		(13 378)	(55 031)	(14 604)
b) Prélèvement des intérêts		17 357	20 258	11 309
c) Prélèvements (paiements) correspondant aux impôts sur les bénéfices		(114 757)	268 557	-
d) Recouvrement de dividendes		-	-	-
<b>B) FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(37 529)</b>	<b>(101 761)</b>	<b>451 259</b>
<b>Paiements pour investissements</b>		<b>(37 529)</b>	<b>(101 761)</b>	<b>(59 346)</b>
a) Entreprises du groupe et associées		-	-	-
b) Immobilisations incorporelles	6	(6 337)	(5 998)	(2 400)
c) Immobilisations corporelles	5	(31 192)	(95 763)	(47 630)
d) Autres actifs financiers		-	-	-
e) Entreprises du groupe et associées		-	-	(9 316)
<b>Prélèvements des désinvestissements</b>		-	-	<b>510 605</b>
a) Immobilisations corporelles		-	-	-
b) Autres actifs financiers		-	-	-
c) Entreprises du groupe et associées		-	-	510 605
<b>C) FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>740 191</b>	<b>(176 242)</b>	<b>(364 386)</b>
<b>Encaissements et paiements pour instruments de patrimoine</b>		-	-	-
a) Acquisition d'instruments de capitaux	21	(147 433)	-	-
b) Émission d'instruments de patrimoine	19	-	-	-
<b>Encaissements et paiements pour instruments de passif financier</b>		<b>(362 376)</b>	<b>386 006</b>	<b>(9 088)</b>
a) Émission		202 123	710 805	-
b) Remboursement et amortissement		(564 499)	(324 799)	(9 088)
<b>Recouvrements des dividendes et rémunérations d'autres instruments de capitaux</b>	14.b	<b>1 250 000</b>	<b>700 000</b>	<b>(355 298)</b>
<b>Paiements suite à la distribution de dividendes</b>	3 et 11	-	(1 262 249)	-
<b>D) EFFET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE</b>		<b>(4 291)</b>	<b>759</b>	<b>2 328</b>
<b>E) AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE OU ÉQUIVALENTS</b>		<b>(489 699)</b>	<b>252 230</b>	<b>(40 788)</b>
<b>Trésorerie ou équivalents au début de l'exercice.</b>		<b>599 026</b>	<b>346 796</b>	<b>346 796</b>
<b>Trésorerie ou équivalents à la fin de l'exercice.</b>		<b>109 327</b>	<b>599 026</b>	<b>306 009</b>

**ANTEVENIO S.A.**

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2019**

**ANTEVENIO S.A.**

**NOTES EXPLICATIVES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES  
CORRESPONDANTS À LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE AU 30 JUIN 2019**

**NOTE 1. CONSTITUTION, ACTIVITÉS ET RÉGIME LÉGAL DE LA SOCIÉTÉ**

**a) Constitution et régime légal**

Antevenio, S.A. (ci-après dénommée « la Société ») a été constituée le 20 novembre 1997 sous la dénomination « Interactive Network, S.L. », en se transformant en société anonyme et en modifiant sa dénomination par celle de I –Network Publicidad, S.A. en date du 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société par la dénomination actuelle.

**b) Activités et siège social**

Son objet social est la réalisation des activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont propres d'agences de publicité générale, pouvant réaliser tout type d'actions, de contrats et d'opérations et, en général, adopter toutes les mesures qui conduisent directement ou indirectement ou qui sont jugées nécessaires ou appropriées à l'accomplissement dudit objet social. Les activités de son objet social pourront être menées, totalement ou partiellement, par la Société, tant de façon directe que de façon indirecte, ou par la prise de participation dans d'autres sociétés ayant un objet social identique ou analogue.

La Société a son siège social à l'adresse suivante : calle Marqués de Riscal, 11, à Madrid, et fait partie du Groupe Antevenio S.A. et des filiales consolidées, dont l'objet porte sur la réalisation des activités liées à la publicité par Internet, étant la société consolidante du Groupe, et présentant des comptes annuels individuels auprès du registre du commerce et des sociétés la société de Madrid. Les Comptes Annuels d'Antevenio, S.A. et des filiales consolidées correspondant à l'exercice 2017 ont été approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires de la Société dominante en date du 28 juin 2018 et déposés au Registre du Commerce de Madrid.

La Société est cotée sur le marché alternatif français Euronext Growth depuis l'exercice 2007.

La Société réalise un volume significatif de soldes et transactions avec les entreprises du groupe auquel elle appartient.

L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

**c) Régime juridique**

La Société est régie par ses statuts et par la loi sur les sociétés de capitaux actuellement en vigueur.



## **NOTE 2. RÈGLES DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**

### **a) Image fidèle**

Les États financiers intermédiaires correspondant au 30 juin 2018 ont été obtenus à partir des registres comptables de la Société et ont été élaborés conformément à la législation commerciale en vigueur et aux normes établies dans le Plan général de comptabilité approuvé par le Décret royal 1514/2007, du 16 novembre, en appliquant les modifications introduites dans ce dernier moyennant le Décret royal 1159/2010, du 17 novembre, et par le Décret royal 602/2016, du 2 décembre, dans le but de montrer l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats, des variations dans les capitaux propres et des flux de trésorerie correspondant à l'exercice.

### **b) Principes comptables appliqués**

Les États financiers intermédiaires ci-joints ont été élaborés en appliquant les principes comptables établis dans le Code de commerce et dans le Plan général de comptabilité.

Aucun principe comptable et aucun critère d'évaluation obligatoire, ayant un effet important, n'a été omis lors de leur préparation.

### **c) Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle**

Conformément à la réglementation juridique en vigueur en matière comptable, les États financiers intermédiaires sont exprimés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

### **d) Comparaison de l'information**

Avec chacun des postes du Bilan intermédiaire, du Compte de Pertes et Profits intermédiaire, de l'État des changements sur le Patrimoine net intermédiaire et de l'État des flux de trésorerie intermédiaire, outre les chiffres correspondants à la période de six mois close le 30 juin 2019, il est présenté les chiffres correspondants à l'exercice annuel clos au 31 décembre 2018, qui faisaient partie des comptes annuels de l'exercice 2018 approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires datant du 19 juin 2019 et les chiffres correspondants à la période de six mois close le 30 juin 2018, aux fins d'information.

Les postes des différentes périodes sont comparatifs et homogènes, excepté les chiffres de l'exercice annuel clos au 31 décembre 2018 qui ne peuvent pas être comparatifs du fait d'inclure une période de 12 mois.

### **e) Regroupement de postes**

En vue de faciliter la compréhension du bilan, du compte de résultat, du tableau de variations des capitaux nets et du tableau des flux de trésorerie, lesdits états financiers sont présentés de façon regroupée, en présentant les analyses requises dans les notes correspondantes du mémoire.

## **Responsabilité des informations et des estimations réalisées**

La préparation des États financiers intermédiaires ci-joints requiert de faire des jugements de valeur, des estimations et des assumptions qui ont de l'influence sur l'application des politiques comptables et sur les soldes d'actifs, passifs, revenus et dépenses. Les estimations et les prévisions sont basées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs qui sont considérés raisonnables eu égard des circonstances. Les estimations et les prévisions sont révisées de façon permanente ; les effets des révisions des estimations comptables sont reconnus durant la période où elles sont réalisées, si celles-ci n'affectent que cette période, ou à la période de la révision et future, si la révision les affecte.

Dans l'élaboration des États financiers intermédiaires correspondants à la période de six mois close le 30 juin 2019, des estimations ont été faites pour évaluer quelques actifs, passifs, revenus, dépenses et engagements qui apparaissent inscrits dans ces derniers. Ces estimations concernent essentiellement :

- Évaluation de pertes éventuelles par dépréciation de certains actifs (note 4c).
- Évaluation d'éventuelles pertes lors de la détermination de la valeur récupérable des investissements dans le patrimoine des entreprises du groupe, multi-groupe et associées où il a été utilisé des projections de flux de trésorerie futurs, avec des rentabilités, des taux de remise et autres variables et assumptions établies par la direction de la Société qui justifient l'évaluation dudit investissement (notes 4e et 9)
- La vie utile des actifs matériels et incorporels (notes 4a et 4b).
- Le montant de certaines provisions (note 4i)

Malgré le fait que ces estimations ont été réalisées sur la base de la meilleure estimation disponible au 30 juin 2019, il pourrait arriver que la disposition d'information supplémentaire ou faits et circonstances externes obligerait à modifier les hypothèses employées pour la réalisation de ces estimations comptables lors des exercices à venir, ce qui serait fait de manière prospective, en reconnaissant les effets du changement d'estimation sur le compte correspondant de pertes et profits futurs.

En marge du processus d'estimations systématiques et de leur révision périodique, nous menons à bien certains jugements de valeur parmi lesquels nous pouvons souligner ceux en rapport avec l'évaluation de l'éventuelle détérioration des actifs, des provisions et des passifs contingents.

## **NOTE 3. DISTRIBUTION DU RÉSULTAT**

La proposition de distribution du résultat obtenu par la Société lors de l'exercice 2018 approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires tenue le 19 juin 2019 est celle ci-dessous :

### **Base de partage**

Pertes et profits (bénéfice)	750 087
Total	<u>750 087</u>

### **Application**

À la compensation résultats négatifs d'exercices antérieurs	-
Réserves volontaires	<u>750 087</u>
Total	<u>750 087</u>

#### **NOTE 4. NORMES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉVALUATION**

Les principales règles d'évaluation suivies par la Société dans l'établissement de ses États financiers intermédiaires au 30 juin 2019, conformément à ce qui est prescrit dans le Plan comptable général, ont été les suivantes :

##### **a) Immobilisations incorporelles**

Les biens faisant partie des immobilisations incorporelles sont évalués au prix coûtant, que ce prix soit celui d'acquisition ou du coût de production, déduction faite de l'amortissement cumulé (calculé en fonction de leur durée de vie) et des pertes, le cas échéant, liées à la perte de valeur que ces biens auraient subies.

Ces biens sont évalués selon leur coût de production ou prix d'acquisition, moins l'amortissement cumulé, dans le cas où ils auraient une durée de vie limitée, et moins el montant cumulé des pertes liées à la perte de leur valeur.

##### **Propriété industrielle**

Il s'agit de charges de développement capitalisées pour lesquels il a été obtenu le brevet ou assimilé, y compris les coûts d'enregistrement et de formalisation de la propriété industrielle ainsi que les coûts d'acquisition des droits sous-jacents versés à des tiers.

Elles sont amorties linéairement au cours de sa vie utile, à raison de 20 % par an.

##### **Applications informatiques**

Les licences de logiciels acquises à des tiers ou les programmes informatiques conçus à l'interne sont capitalisés sur la base des coûts engagés dans leur acquisition ou dans leur développement et en vue de les préparer pour leur usage.

Les applications informatiques s'amortissent linéairement au cours de leur vie utile, à raison de 25 % par an.

Les frais de maintenance des applications informatiques encourus au long de la période sont enregistrés sur le Compte de Pertes et Profits.

##### **b) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou au coût de production, moins l'amortissement cumulé et, le cas échéant, le montant cumulé des corrections évaluatives liées à la perte de valeur reconnue.

Les frais d'entretien et de maintenance encourus au long de la période sont chargés sur le Compte de Pertes et Profits. Les coûts de rénovation, d'agrandissement ou d'amélioration des immobilisations corporelles se traduisant par une augmentation de la capacité, de la productivité ou par un prolongement de la durée de vie sont capitalisés comme une majoration de la valeur des biens concernés, ce après que les valeurs comptables des éléments qu'ils remplacent aient été éliminées des comptes.

Les impôts indirects qui grèvent les éléments des Immobilisations corporelles ne sont inclus dans le prix d'acquisition ou le coût de production que s'ils ne sont pas directement remboursables par le trésor public.

Les immobilisations corporelles, moins la valeur résiduelle de celles-ci, le cas échéant, sont amorties de façon linéaire en distribuant les éléments qui les composent selon leur durée de vie estimée, qui constituent la période durant laquelle la Société espère les utiliser, selon le tableau suivant :

	30/06/2019		31/12/2018		30/06/2018	
	Pourcentage Annuel	Durée de Vie Utile Estimée	Pourcentage Annuel	Durée de Vie Utile Estimée	Pourcentage Annuel	Durée de Vie Utile Estimée
Autres installations	20	5	20	5	20	5
Mobilier	10	10	10	10	10	10
Équipements informatiques	25	4	25	4	25	4
Autres immobilisations corporelles	20-10	5-10	20-10	5-10	20-10	5-10

Le montant dans les registres comptables d'un élément des immobilisations corporelles est éliminé des comptes en raison de leur cession ou disposition d'une autre façon ou encore lorsque l'on ne s'attend pas à obtenir de bénéfices ou de rendements économiques futurs de leur usage, de leur cession ou de leur disposition d'une autre façon.

La perte ou le gain dérivé de l'élimination d'un élément dans les comptes des immobilisations corporelles est déterminé comme la différence entre le montant net, le cas échéant, des coûts de vente obtenus par cession ou par disposition d'une autre façon, si elle existe, et le montant de cet élément aux registres comptables, ce qui est imputé au compte de résultat de l'exercice au cours duquel cela se produit.

Les investissements réalisés par la Société dans des locaux loués, qui ne peuvent pas être séparés de l'actif loué, sont amortis en fonction de leur durée de vie utile correspondant à la durée la plus courte entre la durée du contrat de location, y compris la période de rénovation s'il existe des preuves que celle-ci se produira, et la durée de vie économique de l'actif.

### **c) Détérioration de la valeur des immobilisations incorporelles et corporelles**

On considère qu'un élément des Immobilisations corporelles ou incorporelles a subi une perte de valeur par dépréciation lorsque sa valeur comptable dépasse sa valeur récupérable, celle-ci étant soit sa valeur raisonnable moins les frais de vente, soit sa valeur à l'usage (la plus élevée des deux).

À cet effet, au moins à la clôture de l'exercice, la Société évalue, par le biais dudit « test de détérioration » s'il existe des indices selon lesquels une immobilisation corporelle ou incorporelle, dont la durée de vie est indéfinie, ou le cas échéant une unité génératrice de trésorerie, peuvent s'être détériorées, et dans ce cas, le montant récupérable est évalué en réalisant les corrections de valeurs correspondantes.

Les calculs de la dépréciation des éléments des Immobilisations corporelles se font de manière individualisée. Néanmoins, quand il n'est pas possible de déterminer le montant récupérable de chaque bien considéré individuellement, on procède à la détermination du montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient chaque élément de l'immobilisation.

Quand une dépréciation est ultérieurement reprise (ce qui n'est pas permis dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie augmente de la valeur estimée révisée de son montant récupérable, mais de telle sorte que la valeur comptable augmentée ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été établie si aucune dépréciation n'avait été reconnue dans des exercices antérieurs. Cette reprise d'une dépréciation est reconnue comme une recette au compte de profits et pertes.

#### **d) Locations et autres opérations similaires**

La Société classe une location comme une location financière lorsque les conditions économiques de l'accord de location a permis le transfert substantiel de tous les risques et de tous les bénéfices qui se rattachent à la propriété de l'actif faisant l'objet du contrat. Lorsque les conditions du contrat de location ne permettent pas de le considérer comme un crédit-bail, celui-ci sera considéré comme un contrat de bail d'exploitation.

##### a.1) Crédit-bail

Dans les opérations de crédit-bail dans lesquelles la Société intervient en tant que locataire, la Société comptabilise un actif sur le bilan selon la nature du bien objet du contrat et un passif pour le même montant, qui est la quantité la moins élevée entre la juste valeur du bien loué et la valeur actuelle au début du bail des sommes minimales convenues, y compris l'option d'achat. Les paiements pour risques, le coût des services et les taxes répercutées par le bailleur ne sont pas inclus. La charge financière est imputée sur le compte des résultats consolidés de l'exercice dans lequel elle est générée, en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les paiements pour risques sont comptabilisés comme charges de l'exercice dans lequel ils surviennent.

Les actifs comptabilisés pour ce type d'opération sont amortis en suivant les mêmes critères que ceux qui sont impliqués à l'ensemble des actifs corporels (ou incorporels), selon leur nature.

##### a.2) Location simple

Les dépenses dérivées des accords de location simple sont comptabilisées sur le compte de résultat au cours de l'exercice où elles sont facturées.

#### **e) Instruments financiers**

La Société ne reconnaît qu'un instrument financier dans son bilan lorsqu'elle devient une partie obligée du contrat ou l'acte juridique concerné, conformément aux clauses de celui-ci.

Les instruments financiers sont classés au moment de leur reconnaissance initiale comme un actif financier, un passif financier ou un instrument du patrimoine conformément au fond économique du marché contractuel et avec les définitions d'actif financier, passif financier ou d'instrument du patrimoine.

La société classe les instruments financiers dans les différentes catégories tenant compte des caractéristiques et des intentions de la Société au moment de leur reconnaissance initiale.

Les instruments financiers, aux fins d'évaluation, seront classés dans l'une des catégories suivantes :

1. Prêts et créances et débits et dettes
2. Investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes et d'entreprises liées.

Les principaux instruments financiers de la société se correspondent avec les espèces et autres actifs liquides équivalents, prêts et postes à encaisser et débits et lots à payer et des investissements dans le patrimoine d'entreprises du groupe.

#### **e.1) Espèces et autres actifs liquides équivalents**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie inscrits au bilan comprennent les espèces en caisse et les comptes bancaires, les dépôts à vue et les autres investissements très liquides avec une échéance de moins de trois mois. Ces postes sont enregistrés à leur coût historique, qui ne diffère pas de beaucoup de leur valeur de réalisation.

#### **e.2) Prêts et postes à encaisser et débits et postes à payer**

##### e.2.1) Prêts et postes à encaisser

Cette catégorie est divisée comme suit :

- a) Crédits par opérations commerciale : actifs financiers générés pour la vente de biens et la prestation de services pour opérations de trafic, et

Créances pour opérations non commerciales : actifs financiers qui, n'étant pas des instruments de capitaux propres ni des dérivés, ne sont pas d'origine commerciale, dont les encaissements sont des sommes déterminées ou déterminables et qui ne sont pas négociés dans un marché actif. Elles n'incluent pas les actifs financiers pour lesquelles la Société pourrait ne pas récupérer substantiellement tout l'investissement initial, pour des raisons autres que la perte de la valeur du crédit. Ces derniers sont classés comme étant disponibles à la vente.

##### e.2.2) Débits et postes à payer

Cette catégorie est divisée comme suit :

- a) Débits pour opérations commerciales : passifs financiers venant de l'achat de biens et de services dans les opérations courantes ;
- b) Débits pour opérations non commerciales : passifs financiers que, n'étant pas des instruments dérivés, ne sont pas d'origine commerciale.

Au départ, les actifs et passifs financiers compris dans cette catégorie sont évalués au prix coûtant, ce qui équivaut à la valeur raisonnable de la contre-prestation remise plus les coûts de transaction qui lui sont directement attribuables.

Malgré ce qui a été indiqué au paragraphe précédent, les montants portés au crédit et au débit issus des opérations commerciales ayant une échéance non supérieure à un an et qui ne comportent pas de taux d'intérêt contractuel ainsi que, le cas échéant, les acomptes et les crédits accordés au personnel, les dividendes à encaisser et les débours exigés sur des instruments du patrimoine, dont le montant doit être reçu à court terme, et les débours exigés par des tiers sur des participations dont le montant doit être payé à court terme sont évalués selon leur valeur nominale lorsque l'effet de la non-actualisation des flux de liquidité ne s'avère pas important.

Les évaluations postérieures, tant d'actifs que de passifs, sont faites selon leur coût amorti. Les intérêts produits sont comptabilisés dans le compte de résultat, en appliquant la méthode de l'intérêt effectif. Cela dit, les crédits et les débits, dont l'échéance ne dépasse pas un an, qui sont évalués au départ selon leur valeur nominale continueront d'être évalués à ce montant à moins que, dans le cas des crédits, il y ait eu perte de valeur.

À la clôture de l'exercice, des corrections d'évaluation seront faites s'il devait y avoir une constatation objective que la valeur d'une créance ait diminuée, c'est-à-dire que l'on constate une réduction ou un retard dans les flux de trésorerie estimés futurs en rapport avec cet actif.

### **e.3) Investissements dans le patrimoine des entreprises du groupe, associées et multi-groupe**

Y compris les investissements dans le patrimoine des entreprises sur lesquelles il y a un contrôle (entreprises du groupe) d'ensemble moyennant un accord statutaire ou contractuel avec un ou plusieurs actionnaires (entreprise multi-groupe) ou il est exercé une influence significative (entreprises associées).

Au départ, ces investissements sont évalués au prix coûtant, ce qui équivaut à la valeur raisonnable de la contre-prestation remise plus les coûts de transaction qui lui sont directement attribuables.

Par la suite, ils sont évalués à leur prix coûtant, moins, le cas échéant, le montant cumulé des corrections d'évaluation en raison des pertes de leur valeur.

À la clôture de l'exercice et lorsqu'il y a une constatation objective que la valeur comptable d'un investissement ne sera pas récupérable, les corrections d'évaluation nécessaires seront apportées.

Le montant de la correction évaluative est déterminé comme la différence entre la valeur comptable et le montant récupérable, entendant ce dernier comme le plus grand montant entre sa valeur raisonnable moins les coûts de vente et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs dérivés de l'investissement, calculé moyennant l'estimation de sa participation dans les flux de trésorerie que l'on attend qu'ils soient générés par l'entreprise participée, en provenance tant de ses activités ordinaires que de son aliénation ou cessation par rapport aux comptes.

Sauf s'il existait une meilleure preuve du montant récupérable des investissements, lors de l'estimation de la détérioration il sera pris en considération le patrimoine net de l'entité participée, corrigé par les plus-values tacites existantes à la date de l'évaluation.

Le cas échéant, lors de la détermination du patrimoine net des sociétés participées aux fins de ce qui a été indiqué à l'alinéa précédent, il a été tenu en compte dans les cas où la Société participée participerait à son tour dans une autre, celui qui découle des comptes annuels consolidés élaborés en appliquant les critères inclus dans le Code de commerce et ses normes de développement.

Les corrections d'évaluation en raison de la perte de la valeur et, le cas échéant, leur compensation sont enregistrées comme des charges ou des produits, respectivement, dans le compte de résultat. La compensation de la perte de valeur aura comme limite la valeur comptable de l'investissement qui serait reconnue à la date de la compensation si la perte de valeur n'avait pas été enregistrée.

#### **e.4) Reclassement des actifs financiers**

Les actifs financiers inclus initialement dans la catégorie de maintenus pour négocier ou à valeur raisonnable avec des changements sur le Compte des pertes et profits, ne peuvent pas être reclassés dans d'autres catégories, ni de celles-ci dans celles-là, sauf quand il est pertinent de classer l'actif comme un investissement sur le patrimoine des entreprises du groupe, multigroupe ou associées.

#### **e.5) Cessation des actifs financiers**

Un actif financier, ou une partie de celui-ci, est rayé des comptes lorsqu'ils expirent ou quand les droits contractuels sont cédés sur les flux de trésorerie de l'actif financier et que les risques et les bénéfices inhérents à leur propriété sont transférés de façon substantielle.

Lorsqu'un actif financier est rayé des comptes, la différence entre la contre-prestation reçue nette des coûts de transaction attribuables, en considérant n'importe quel nouvel actif obtenu, moins n'importe quel passif assumé et la valeur comptable de l'actif financier, plus tout montant cumulé qui aurait été reconnu directement dans les capitaux propres détermine le gain ou la perte issus du fait d'avoir rayé des comptes ledit actif et fait partie du résultat de l'exercice dans lequel cette situation se produit.

#### **e.6) Cessation de passifs financiers**

Un passif financier est rayé des comptes lorsque l'obligation correspondante s'éteint.



La différence entre la valeur comptable du passif financier ou de la partie de celui-ci qui est rayé des comptes et la contre-prestation payée, inclus dans les coûts de transaction attribuables ainsi que tout actif cédé autre que des liquidités, ou passif assumé, est reflétée dans le compte de résultat de l'exercice dans lequel cette situation se produit.

#### **e.7) Intérêts et dividendes reçus d'actifs financiers**

Les intérêts et dividendes d'actifs financiers produits après l'acquisition sont reflétés dans le compte de résultat.

Les intérêts doivent être reflétés en utilisant la méthode d'intérêt effectif et les dividendes lorsque le droit de l'associé à les recevoir est déclaré. À cette fin, dans l'évaluation initiale des actifs financiers, on a enregistré de façon indépendante, selon leur échéance, le montant des intérêts explicites produits et non échus à ce moment ainsi que le montant des dividendes accordées par l'organe compétent au moment de l'acquisition.

#### **e.8) Cautions remises**

Les cautions remises par baux opérationnels et prestation de services, la différence entre leur valeur raisonnable et le montant déboursé est enregistré comme un paiement anticipé pour le bail ou la prestation du service. En cas de cautions remises à court terme, elles seront évaluées pour le montant déboursé.

Les cautions remises par baux opérationnels sont évaluées à leur valeur raisonnable.

#### **e.9) Détérioration de la valeur d'actifs financiers**

Un actif financier ou groupe d'actifs financiers est détérioré et il s'est produit une perte par détérioration, s'il existe une preuve objective de la détérioration résultant d'un ou plusieurs événements qui ont survenu après la reconnaissance initiale de l'actif et cet événement ou événements qui ont provoqué la perte ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif ou groupe d'actifs financiers qui peut être estimé de manière fiable.

La Société suit le critère d'enregistrer les corrections évaluatives pertinentes par détérioration d'emprunts et postes à encaisser et instruments de dette, quand il s'est produit une réduction ou retard par rapport aux flux de trésorerie estimés futurs.

De même, dans le cas des instruments du patrimoine, il existe une détérioration de la valeur quand il se produit le manque de récupérabilité de la valeur comptable de l'actif.

#### **f) Transactions, soldes et flux en monnaie étrangère**

Les transactions en devises sont comptabilisées pour leur contre-valeur en euros, aux taux de change comptant en vigueur à la date de leur réalisation.

À la clôture de chaque période, les actifs et les passifs non monétaires évalués à leur valeur raisonnable, sont évalués en appliquant la taux de change de la date de détermination de la valeur raisonnable, c'est-à-dire, à la clôture de l'exercice. Lorsque les pertes et les profits découlant des changements dans l'évaluation d'un poste non monétaire sont reconnus directement sur le patrimoine net, toute différence de change est reconnue également de manière directe sur le Patrimoine net. Au contraire, lorsque les pertes ou profits découlant des changements sur l'évaluation d'un poste non monétaire sont reconnus sur le Compte de Pertes et Profits de l'exercice, toute différence de change est reconnue sur le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs monétaires dénommés en monnaie étrangère ont été convertis en euros en appliquant le taux existant à la clôture de l'exercice, tandis que les non monétaires évalués à coût historique ont été convertis en appliquant le taux de change de la date où les transactions ont eu lieu.

Les différences positives et négatives qui sont mises en évidence dans les transactions en monnaie étrangère et dans la conversion en euros des actifs et passifs monétaires dénommés en monnaie étrangère sont reconnues dans les résultats.

### **g) Impôts sur les bénéfices**

À partir de l'exercice 2013 et jusqu'à l'exercice 2016, les sociétés du Groupe sises en Espagne payaient des impôts sous le régime spécial de Consolidation fiscale, dans le groupe dont la Société est à la tête.

Le 30 décembre 2016 la réunion du Conseil d'Administration a été tenue indiquant que la Société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. ("ISP") est propriétaire de 83.09 % du capital social d'Antevenio (voir note 11), et que en vertu des dispositions de l'article 61.3 de la Loi 27/2014, du 27 de novembre, de l'Impôt sur les Sociétés, et étant donné que la société Antevenio S.A. a perdu son caractère d'entité du groupe fiscal numéro 0212/2013, ISP ayant acheté une part de celle-ci de plus de 75 % de son capital social et de ses droits de vote, il est décidé l'incorporation de la Société depuis la période d'imposition initiée le 1er janvier 2017, en tant que société indépendante du groupe fiscal numéro 265/10, appartenant à l'entité ISP.

La charge ou le produit de l'impôt sur les bénéfices est calculé en additionnant la charge ou le produit de l'impôt courant à la partie correspondant à la charge ou au produit de l'impôt différé.

L'impôt courant est la somme résultant de l'application du taux de l'impôt sur la base imposable de l'exercice. Les abattements et les autres avantages fiscaux sur l'impôt à payer, sauf les retenues et les avances, ainsi que les pertes fiscales compensables des exercices précédents appliquées effectivement dans l'exercice, entraîneront une baisse de l'impôt courant.

Quant à la charge et au produit de l'impôt différé, ils correspondent à la comptabilisation et à l'annulation des actifs d'impôt différé pour des différences temporelles déductibles, par le droit à compenser les pertes fiscales des exercices futurs et par les abattements et les autres avantages fiscaux non utilisés en attente d'être appliqués, et des passifs d'impôt différé pour des différences temporelles imposables.

Les actifs et les passifs par impôt différé sont évalués aux taux d'imposition attendus au moment de leur reprise.

Sont comptabilisées comme passifs d'impôt différé toutes les différences temporelles imposables, sauf celles qui proviennent de la comptabilisation initiale des fonds de commerce ou d'autres actifs et passifs dans une opération n'affectant aucunement le résultat fiscal ou comptable et n'étant pas un regroupement d'entreprises.

Conformément au principe de prudence, seuls les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure dans laquelle l'obtention de gains futurs permettant leur application est estimée probable. Sans préjudice de ce qui précède, ne sont pas comptabilisés les actifs d'impôt différé correspondant aux différences temporelles déductibles dérivées de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs dans une opération n'affectant aucunement le résultat fiscal ou comptable et n'étant pas un regroupement d'entreprises.

La charge et le produit d'impôt courant ou différé sont enregistrés sur le compte de résultat. Cependant les actifs et les passifs d'impôt courant et différé liés à une transaction ou à un fait comptabilisé directement sur un poste des capitaux propres, sont comptabilisés dans les charges ou les crédits de ce poste.

À chaque clôture comptable, les impôts différés enregistrés pour vérifier s'ils sont en cours de validité sont révisés en effectuant les corrections pertinentes. De même les actifs d'impôt différé comptabilisé et ceux qui n'ont pas été comptabilisés antérieurement sont évalués, en radiant les actifs comptabilisés si leur récupération résulte improbable, ou en comptabilisant tout actif de cette nature non comptabilisé antérieurement, dans la mesure où leur récupération avec des bénéfices fiscaux futurs devient probable.

#### **h) Recettes et dépenses**

Les recettes et dépenses sont imputées en fonction du critère de comptabilisation, c'est-à-dire, du moment où se produit l'échange réel des biens et services auxquelles elles correspondent, indépendamment du moment où se produit le mouvement monétaire ou financier qui en est dérivé.

Les recettes provenant de la vente de biens et de la prestation de services sont évaluées en fonction de la valeur raisonnable de la contrepartie, reçue ou à recevoir, qui en est dérivée et qui, sauf preuve contraire, est le prix convenu pour lesdits biens ou services, moins le montant de tout décompte, remise sur le prix ou autres postes similaires que la Société peut accorder ainsi que les intérêts intégrés à la valeur nominale des crédits.

Les recettes pour prestations de services sont reconnues lorsque le résultat de la transaction peut être estimé de manière fiable, en prenant en compte, pour cela, le pourcentage de réalisation du service à la date de la clôture de l'exercice. Par conséquent, seules sont comptabilisées les recettes provenant de la prestation de services pour lesquelles toutes les conditions suivantes sont remplies :

- a) Le montant des recettes peut être évalué de manière fiable.
- b) Il est probable que la Société reçoive les bénéfices ou avantages économiques dérivés de la transaction.

- c) Le niveau de réalisation de la transaction, à la date de clôture de l'exercice, peut être évalué de manière fiable et
- d) Les coûts déjà encourus lors de la prestation, ainsi que ceux qui sont à encourir jusqu'à la fin de la prestation, peuvent être évalués de manière fiable.

### **i) Provisions et risques**

Les obligations existantes à la clôture de la période, surgies à conséquence d'événements passés dont il pourrait se dériver des préjudices patrimoniaux pour la Société et dont le montant ou moment d'annulation sont indéterminés, sont enregistrés dans le bilan de situation comme des provisions et sont évaluées à leur valeur actuelle par rapport à la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour annuler ou transférer l'obligation à un tiers.

La pratique suivie par la Société en ce qui concerne les provisions et les contingences est la suivante :

#### **i.1) Provisions**

Soldes créditeurs couvrant des obligations actuelles découlant d'événements passés, dont le règlement entraînera probablement une sortie de ressources, mais qui sont indéterminés quant à leur montant et à la date de règlement.

#### **i.2) Passifs contingents**

Obligations possibles faisant suite à des événements passés, dont la matérialisation future est conditionnée par le fait que surviennent ou pas un ou plusieurs événements futurs échappant à la volonté de la Société.

Les ajustements provenant de l'actualisation de la provision sont enregistrés comme un frais financier dès qu'ils sont courus. Aucun type de réduction n'est effectué dans le cas des provisions dont l'échéance est inférieure ou égale à un an, à condition que les répercussions financières ne soient pas significatives.

On ne déduit pas le montant de la dette de la compensation à recevoir d'un tiers au moment du règlement de l'obligation : la compensation est inscrite comme un actif, s'il n'y a pas de doutes quant au recouvrement de ce remboursement.

### **j) Éléments patrimoniaux de nature environnementale**

La Société, en raison de la nature de ses activités, ne possède aucun actif et n'a engagé aucun frais visant à minimiser l'atteinte à l'environnement et à assurer la protection et l'amélioration de l'environnement. De même, il n'existe aucune provision pour risques et charges ni de contingences liées à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

### **k) Regroupement d'entreprises**

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs assumés sont enregistrés pour leur valeur raisonnable, à condition que cette valeur raisonnable ait été analysée de manière assez fiable, hormis les exceptions suivantes :

-Actifs non courants classés comme maintenus pour la vente : ils sont inscrits pour leur valeur raisonnable moins les coûts de vente.

- Actifs et passifs pour impôt différé : ils sont évalués pour la quantité que l'on prévoit de recouvrer ou payer, selon les taux d'intérêt qui soient applicables dans les exercices dans lesquels il soit prévu de réaliser les actifs ou de payer les passifs, à partir de la norme en vigueur ou celle approuvée en attente de publication, à la date d'acquisition. Les actifs et passifs pour impôt différé ne sont pas déduits.
- -Actifs et passifs associés à des régimes de retraite à prestations définies : ils sont comptabilisés, à la date d'acquisition, pour la valeur actuelle des rétributions engagées moins la valeur raisonnable des actifs des engagements avec lesquels les obligations seront liquidées.
- Immobilisations incorporelles dont l'évaluation ne peut pas être effectuée en se référant à un marché actif et qui impliqueraient la comptabilisation d'un revenu sur le compte de pertes et profits : l'écart négatif calculé a été déduit.
- Actifs reçus en tant qu'indemnité face à des imprévus et incertitudes : ils sont enregistrés et évalués de manière consistante avec l'élément à l'origine de l'imprévu ou l'incertitude.
- Droits réacquis reconnus en tant qu'immobilisation incorporelle : ils sont évalués et amortis sur la base de la période contractuelle restante jusqu'à leur finalisation.
- Obligations classées en tant qu'imprévus : elles sont inscrites comme un passif pour la valeur raisonnable d'assumer lesdites obligations, à condition que ce passif soit une obligation présente issue de faits passés et que sa valeur raisonnable puisse être mesurée de manière assez fiable, même si la survenue d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques pour liquider l'obligation n'est pas probable.

L'excès, à la date d'acquisition, du coût du regroupement d'entreprises sur la valeur correspondante des actifs identifiables acquis moins celui des passifs assumés est inscrit comme un fonds de commerce.

Si le montant des actifs identifiables acquis moins celui des passifs assumés a été supérieur au coût du regroupement d'entreprises, cet excès aura été comptabilisé sur le compte de pertes et profits comme un revenu. Avant d'inscrire ledit revenu, il a été à nouveau évalué si tant les actifs identifiables acquis et les passifs assumés que le coût du regroupement d'entreprises ont été identifiés et évalués.

Les passifs et les instruments du patrimoine émis en tant que coût du regroupement et les actifs identifiables acquis et les passifs assumés ont ensuite été comptabilisés conformément aux normes d'enregistrement et d'évaluation correspondantes en fonction de la nature de la transaction ou de l'élément patrimonial.

**l) Transactions entre parties liées**

Règle générale, les éléments faisant l'objet d'une transaction entre entreprises liées sont comptabilisés au moment initial selon leur valeur raisonnable. Le cas échéant, si le prix fixé pour une opération différerait de sa valeur raisonnable, la différence sera enregistrée selon la réalité économique de l'opération. L'évaluation ultérieure se fait conformément aux dispositions des règlements pertinents.

**m) Paiements basés sur les instruments du patrimoine**

Les biens ou les services reçus au cours de ces opérations sont comptabilisés comme des actifs ou des charges, selon leur nature au moment de leur acquisition et l'augmentation correspondante des capitaux propres, selon que la transaction est effectuée avec des instruments de capitaux propres, ou avec le passif correspondant, ou qu'elle est effectuée avec une somme basée sur la valeur de ceux-ci.

Les transactions avec des employés effectués avec des instruments de capitaux propres, pour les services réalisés tout comme pour l'augmentation des capitaux propres à comptabiliser, seront évaluées à la juste valeur des instruments de capitaux propres cédés, référencée à la date de la décision de la cession.

La Société maintient des plans de compensation envers la Direction qui consistent en la remise d'options sur des actions d'Antevenio, ainsi que leur liquidation en actions.

Ce plan est évalué à sa juste valeur au moment où il est attribué initialement grâce à une méthode de calcul financier généralement acceptée, qui entre autres, tient compte du prix de l'exercice de l'option, de la volatilité, du délai de l'exercice, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risques.

L'imputation de leur valeur sur le compte de résultat, comme charge de personnel, est effectuée sur la base de son fait générateur durant la période établie comme condition de permanence de l'employé pour l'exercice de l'option, excepté dans le cas des options accordées durant l'exercice 2016 qui ont été enregistrées, en suivant un critère de prudence, intégralement en tant que charge de personnel à la date initiale, avec contrepartie sur les capitaux propres et sans réaliser aucun type de réévaluation de sa valeur initiale. Étant donné que la contrepartie de cette dépense est une augmentation des fonds propres (« Autres instruments de capitaux propres »), il n'y a aucun effet sur les Capitaux Propres d'Antevenio SA. Cependant, à la date de la clôture de l'exercice, la société révisé ses évaluations originales sur le nombre d'options supposées être réalisables et, le cas échéant, l'impact de cette révision sur le compte de résultat avec la rectification correspondante dans les capitaux propres.

## **n) Tableau des flux de trésorerie**

En ce qui concerne le tableau des flux de trésorerie, les expressions suivantes sont utilisées dans le sens indiqué ci-après :

**Trésorerie ou équivalents de trésorerie** : La trésorerie comprend tant les espèces en caisse que les dépôts bancaires à vue. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui font partie de la gestion normale de la trésorerie de la Société, ils sont convertibles en argent liquide, ils ont des échéances initiales non supérieures à trois mois et ils sont sujets à un risque peu élevé de variations de leur valeur.

**Flux de trésorerie** : rentrées et sorties d'espèces ou d'autres moyens équivalents, c'est-à-dire, les investissements à échéance de moins de trois mois à fortes liquidités et à faible risque de variation de leur valeur.

**Activités opérationnelles** : activités qui constituent la principale source de revenus ordinaire de la Société, ainsi que toutes les autres activités ne pouvant pas être considérées comme un investissement ou un financement.

**Activités d'investissement** : activités d'acquisition, de cession ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements n'étant pas considérées comme des liquidités ou leurs équivalents.

**Activités de financement** : activités donnant lieu à des variations de taille et de composition des capitaux propres nets et des passifs d'ordre financier.

## **NOTE 5. IMMOBILISATION CORPORELLE**

Le détail et le mouvement des immobilisations corporelles est le suivant :

	30/06/2018	Inscriptions	Retraits	31/12/2018	Inscriptions	Retraits	30/06/2019
<b>Coût :</b>							
Installations techniques, machines, outillage, mobil. et autres immobilisations corporelles	494 135	27 351	(131 002)	390 485	31 192	-	421 677
	<b>494 135</b>	<b>27 351</b>	<b>(131 002)</b>	<b>390 485</b>	<b>31 192</b>	<b>-</b>	<b>421 677</b>
<b>Amortissement cumulé :</b>							
Installations techniques, machines, outillage, mobil. et autres immobilisations corporelles	(301 971)	(30 324)	124 170	(208 125)	(29 819)	-	(237 944)
	<b>(301 971)</b>	<b>(30 324)</b>	<b>124 170</b>	<b>(208 125)</b>	<b>(29 819)</b>	<b>-</b>	<b>(237 944)</b>
<b>Provision pour détérioration :</b>							
Installations techniques, machines, outillage, mobil. et autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>192 165</b>	<b>(2 973)</b>	<b>(6 832)</b>	<b>182 360</b>	<b>1 373</b>	<b>-</b>	<b>183 733</b>

**Éléments totalement amortis et en usage**

La ventilation par postes des actifs totalement amortis et en usage, est présentée ci-après, en indiquant leur valeur en termes de coûts :

	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Installations techniques, machines, outillage, mobil. et autres immobilisations corporelles	204 278	72 956	100 205
<b>Total</b>	<b>204 278</b>	<b>72 956</b>	<b>100 205</b>

**Autres informations**

Au 30 juin 2019 et 2018 et au 31 décembre 2018, la Société ne possède pas d'éléments des immobilisations matériels acquis à des entreprises du groupe et non plus d'éléments des immobilisations corporelles situées hors du territoire espagnol.

Au 30 juin 2019 et 2018 et au 31 décembre 2018, il n'existait pas d'engagements fermes d'achat pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2019 et 2018 et au 31 décembre 2018, les biens de la Société se trouvent assurés au moyen d'une police d'assurance. Les administrateurs de la Société considèrent que cette police couvre suffisamment les risques associés à l'immobilisation corporelle.

**NOTE 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Le détail et le mouvement des immobilisations incorporelles est le suivant :

	30/06/2018	Inscriptions	Retraits	31/12/2018	Inscriptions	30/06/2019
<b>Coût :</b>						
Applications informatiques	94 495	3 599	(1 048)	97 046	6 338	103 384
	<b>94 495</b>	<b>3 599</b>	<b>(1 048)</b>	<b>97 046</b>	<b>6 338</b>	<b>103 384</b>
<b>Amortissement cumulé :</b>						
Applications informatiques	(78 742)	(3 759)	1 048	(81 453)	(1 648)	(83 102)
	<b>(78 742)</b>	<b>(3 759)</b>	<b>1 048</b>	<b>(81 453)</b>	<b>(1 648)</b>	<b>(83 102)</b>
<b>Provision pour détérioration :</b>						
Applications informatiques	(9 315)	-		(9 315)	-	(9 315)
<b>Immobilisations incorporelles Net</b>	<b>6 438</b>	<b>(160)</b>	<b>-</b>	<b>6 279</b>	<b>4 690</b>	<b>10 968</b>



**Éléments totalement amortis et en usage**

La ventilation par postes des actifs totalement amortis et en usage, est présentée ci-après, en indiquant leur valeur en termes de coûts :

	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Applications informatiques	55 517	88 147	88 147
<b>Total</b>	<b>55 517</b>	<b>88 147</b>	<b>88 147</b>

Autres informations

Au 30 juin 2019 et 2018 et au 31 décembre 2018, la Société ne possède pas d'éléments d'immobilisations incorporelles acquises à des entreprises du Groupe ni d'éléments d'immobilisations situés hors du territoire espagnol.

Au 30 juin 2019 et 2018 et au 31 décembre 2018, il n'existait pas d'engagements fermes d'achat pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

**NOTE 7. BAUX ET AUTRES OPÉRATIONS DE NATURE SIMILAIRE**

**7.1) Locations simples (la Société comme locataire)**

La charge des résultats au 30 juin 2019, 31 décembre 2018 et au 30 juin 2018 au titre de bail opérationnel s'est élevé à 141 535 euros, 359 430 euros et 161 591 euros respectivement.

La Société loue plusieurs appartements à Madrid (rue Marqués de Riscal n°11) où elle développe son activité.

Il n'existe aucun paiement futur minimum du contrat de location annulable de plus de 5 ans.

**7.2) Locations financières**

La société a souscrit la location financière d'équipements d'information pour mener à bien son activité. Le principal contrat de crédit-bail passé par la Société a été souscrit avec une société financière, avec un montant en attente de paiement de 17 537 et 25 204 euros respectivement en date du 30 juin 2019 et 2018 enregistrés à l'épigraphe de Créanciers par crédit-bail au passif courant. L'épigraphe Créanciers par bail financier non courant détaille un montant de 4 129 euros, arrivant à échéance le 28 juillet 2020 (6 343 euros au 31 décembre 2018) voir note 8.2.2.

## **NOTE 8. INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société classe les instruments financiers en fonction de l'intention qu'elle a par rapport à ceux-ci dans les catégories et portefeuilles suivants :

### **8.1) Actifs financiers**

Le détail des actifs financiers à long terme au 30 juin 2019, au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2018, sauf les investissements dans le patrimoine des entreprises du groupe, multi-groupe et associés, qui est montré à la Note 9, est le suivant :

	Crédits, Dérivés et autres			Total		
	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Prêts et postes à encaisser (note 8.1.1)	2 037 307	1 567 114	1 631 613	2 037 307	1 567 114	1 631 613
<b>Total</b>	<b>2 037 307</b>	<b>1 567 114</b>	<b>1 631 613</b>	<b>2 037 307</b>	<b>1 567 114</b>	<b>1 631 613</b>

Le détail des actifs financiers à court terme au 30 juin 2019, au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2018, est le suivant :

	Crédits, Dérivés et autres			Total		
	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Trésorerie et autres actifs liquides (note 8.1.a)	306 009	599 026	109 327	306 009	599 026	109 327
Prêts et postes à encaisser (note 8.1.1)	1 506 285	1 055 513	1 994 626	1 506 285	1 055 513	1 994 626
<b>Total</b>	<b>1 812 294</b>	<b>1 654 539</b>	<b>2 103 953</b>	<b>1 812 294</b>	<b>1 654 539</b>	<b>2 103 953</b>

#### **a) Trésorerie et autres actifs liquides équivalents**

Le détail desdits actifs, est le suivant :

	Solde au 30/06/2018	Solde au 31/12/18	Solde au 30/06/2019
Comptes courants et caisse	306 009	599 026	109 327
<b>Total</b>	<b>306 009</b>	<b>599 026</b>	<b>109 327</b>

### 8.1.1) Prêts et postes à encaisser

La composition de cette épigraphe est la suivante :

	Solde au 30/06/2018		Solde au 12/31/2018		Solde au 30/06/2019	
	Long Terme	Court Terme	Long Terme	Court Terme	Long Terme	Court Terme
<b>Crédits pour opérations commerciales</b>						
Clients entreprises du groupe (note. 18)	-	1 416 678	-	967 284	-	1 645 826
Clients tiers	-	998	-	18 429	-	18 726
Avances au personnel	-	2 254	-	2 856	-	1 667
<b>Total crédits pour opérations commerciales</b>	<b>-</b>	<b>1 419 929</b>	<b>-</b>	<b>988 569</b>	<b>-</b>	<b>1 666 219</b>
<b>Crédits pour opérations non commerciales</b>						
Crédits et intérêts aux entreprises du groupe (note. 18)	1 982 193	-	1 541 991	66 943	1 606 490	78 407
Autres actifs financiers sociétés du groupe	-	-	-	-	-	250 000
Crédits à des tiers	29 991	-	-	-	-	-
Garanties et dépôts	25 123	-	25 123	-	25 123	-
<b>Total crédits pour opérations non commerciales</b>	<b>2 037 307</b>	<b>86 356</b>	<b>1 567 114</b>	<b>66 943</b>	<b>1 631 613</b>	<b>328 407</b>
<b>Total</b>	<b>2 037 307</b>	<b>1 506 285</b>	<b>1 567 114</b>	<b>1 055 512</b>	<b>1 631 613</b>	<b>1 994 626</b>

Les soldes débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser comprennent des détériorations causées par les risques d'insolvabilité, d'après le détail ci-joint :

Dépréciations	Solde au 30/06/2018	Correction de valeur par dépréciation	Réversion de la dépréciation / Application de la provision	Solde au 12/31/2018	Correction de valeur par dépréciation	Reprise de la dépréciation	Solde au 30/06/2019
Crédits pour opérations commerciales	(46 759)	-	17 371	(29 388)	-	1 522	(27 866)
<b>Total</b>	<b>(46 759)</b>	<b>-</b>	<b>17 371</b>	<b>(29 388)</b>	<b>-</b>	<b>1 522</b>	<b>(27 866)</b>

### 8.1.2) Autres informations relatives aux actifs financiers

#### a) Reclassements

Aucun instrument financier n'a été reclassifié pendant l'exercice.

#### b) Classement par échéances

Les actifs financiers à long terme à la clôture de la chaque période ont une échéance supérieure à cinq ans.

À court terme, les crédits avec les entreprises du groupe avec rénovation annuelle sont inclus s'il n'existe aucune réclamation contraire de la part de la Société.

#### c) Actifs transmis sous garantie

Il n'existe pas d'actifs ni de passifs transmis sous garantie

## 8.2) Passifs financiers

Les passifs financiers à long terme au 30 juin 2019 correspondent aux parts issues de contrats de crédit-bail qui arrivent à échéance à long terme (voir note 7), avec le passif financier généré par la combinaison de négoce détaillée dans la note 21, qui seraient classés en Débits et postes à payer.

Le détail des passifs financiers à court terme, est le suivant :

	Dettes envers des établissements de crédit			Autres			Total		
	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Débits et postes à payer (note 8.2.1)	12 980	15 014	10 062	3 877	184 566	2 164 079	16 857	199 581	2 174 141
<b>Total</b>	<b>12 980</b>	<b>15 014</b>	<b>10 062</b>	<b>3 877</b>	<b>184 566</b>	<b>2 164 079</b>	<b>16 857</b>	<b>199 581</b>	<b>2 174 141</b>

### 8.2.1) Débits et postes à payer

Son détail est indiqué ci-après :

	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
<b>Pour opérations commerciales :</b>			
Fournisseurs	287 810	134 182	243 208
Fournisseurs, entreprises du groupe et associées (note 18)	56 092	93 281	34 715
Créditeurs variés	108 535	107 208	97 044
<b>Total soldes correspondant à des opérations commerciales</b>	<b>452 438</b>	<b>334 671</b>	<b>374 967</b>
<b>Pour opérations non commerciales :</b>			
Dettes envers des établissements de crédit	10 062	15 014	12 980
Créances pour bail financier	3 540	27 324	17 537
Autres passifs financiers	758	184 566	3 877
<b>Prêts et autres dettes</b>	<b>14 359</b>	<b>226 904</b>	<b>34 394</b>
Personnel (rémunérations en attente de paiement)	69 702	148 797	58 601
Avances de clients	9 317	9 317	9 317
<b>Total soldes correspondant à des opérations non commerciales</b>	<b>79 019</b>	<b>158 114</b>	<b>67 918</b>
Dettes envers des entreprises du groupe et associées à court terme (note 18)	369 616	532 410	929 257
Dividende à payer	1 262 249	-	-
<b>Total dettes envers le groupe</b>	<b>1 631 865</b>	<b>532 410</b>	<b>929 257</b>
<b>Total Débits et postes à payer</b>	<b>2 177 680</b>	<b>1 252 099</b>	<b>1 406 536</b>

## 8.2.2) Autres informations relatives aux passifs financiers

### a) Classement par échéances

Le détail de l'échéance par ans des différents passifs financiers à long terme, ayant une échéance déterminée ou déterminable, au 30 juin 2019, est le suivant :

	2020	2021	2022	2023	À partir de 2024	Total
<b>Dettes à long terme</b>						
Créances pour bail financier	4 129	-	-	-	-	4 129
Autres passifs financiers	859 900	1 059 299	-	-	-	1 919 199
<b>Total</b>	<b>864 029</b>	<b>1 059 299</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 923 328</b>

Le détail de l'échéance par ans des différents passifs financiers à long terme, ayant une échéance déterminée ou déterminable, au 31 décembre 2018, est le suivant :

	2020	2021	2020	2023	2024	Total
<b>Dettes à long terme</b>						
Créances pour bail financier	6 343	-	-	-	-	6 343
Autres passifs financiers	859 900	1 066 729	-	-	-	1 926 629
Autres dettes à l/t, entreprises du groupe	500 000	-	-	-	-	500 000

Le détail de l'échéance par ans des différents passifs financiers à long terme, ayant une échéance déterminée ou déterminable, au 30 juin 2018, est le suivant :

	2019	2020	2021	2022	À partir de 2023	Total
<b>Dettes à long terme</b>						
Créances pour bail financier	6 093	6 327	6 567	2 679	-	21 664
Autres passifs financiers	321 473	792 007	869 814	-	-	1 983 294
<b>Total</b>	<b>327 566</b>	<b>798 334</b>	<b>876 381</b>	<b>2 679</b>	<b>-</b>	<b>2 004 958</b>

## **NOTE 9. ENTREPRISES DU GROUPE, MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES**

Les parts conservées au 30 juin 2019 et 2018 et au 31 décembre 2018 dans des Sociétés du Groupe, Multi-groupe et Associés, sont détaillées ci-après :

	<b>% Part. Directe</b>	<b>% Droits Vote direct</b>	<b>Valeur de l'investissement</b>	<b>Montant de la Provision pour détérioration</b>	<b>Valeur nette dans les livres de la particip.</b>
<b>Entreprises du groupe</b>					
React2Media, L.L.C. (1)	51	51	4 199 158	-	4 199 158
Antevenio S.R.L. (*)	100	100	5 027 487	-	5 027 487
Mamvo Performance, S.L. (**)	100	100	1 577 382	-	1 577 382
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L. (**)	100	100	199 932	-	199 932
Antevenio Mexique SA de CV (**)	100	100	1 908	-	1 908
Antevenio ESP, S.L.U. (**)	100	100	27 436	-	27 436
Antevenio France S.R.L.	100	100	2 000	-	2 000
Antevenio Publicite S.A.S.U (*)	100	100	3 191 312	-	3 191 312
Antevenio Rich & Reach, S.L. (**)	100	100	3 000	-	3 000
Foreseen Media Sl.	100	100	67 420	-	67 420
			<b>14 297 035</b>	<b>-</b>	<b>14 297 035</b>

(1) Voir note 21 de regroupements d'entreprises

Aucune des Sociétés dans lesquelles une participation est réalisée ne cotise en bourse.

Les Administrateurs considèrent que la valeur nette suivant laquelle les parts sont enregistrées dans des sociétés dépendantes au 30 juin 2019 est récupérable, tenant compte de l'estimation de leurs parts dans les flux de trésorerie que l'on espère qu'ils soient générés par les entreprises participées, en provenance des activités ordinaires. Les hypothèses sur lesquelles la direction s'est appuyée pour ses projections de flux de trésorerie, en vue de soutenir la valeur récupérable des investissements étaient :

- Il a été projeté des flux de trésorerie sur 5 ans sur la base des plans d'affaires prévus par la Direction de la Société.
- Le taux de croissance utilisé pour les années suivantes a été réalisé en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique.
- La taux de remise appliqué a été approximativement de 12%
- Un taux à perpétuité de 1,4%

Les projections sont préparées sur la base de l'expérience du passé et en fonction des meilleures estimations disponibles.

À la clôture de la période de six mois close le 30 juin 2019, il n'a pas été mis en évidence de situation faisant changer les hypothèses et conclusions atteintes par la Société à la clôture de l'exercice 2018.

L'objet et le siège social des sociétés dans lesquelles une participation est réalisée sont décrits ci-après :

**Mamvo Performance, S.L. (Unipersonnel)** Son objet social est fondé sur la Publicité en ligne et le marketing direct pour la génération de contact utiles. Son domicile social se trouve à la rue Marqués del Riscal, 11, Madrid.

**Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L. (Unipersonnelle).** Son objet social est fondé sur le conseil adressé à des entreprises en rapport avec la communication commerciale. Son domicile social se trouve C/Marqués de Riscal, 11, Madrid.

**Antevenio S.R.L.** Son objet social consiste en la publicité en ligne et le marketing sur internet. Son domicile social se trouve Viale Francesco Restelli 3/7 - 20124. Milan (Italie)

**Antevenio ESP, S.L. (Unipersonnel),** dénommée précédemment, **Diálogo Media, S.L. (Unipersonal),** et **Antevenio Mobile, S.L.U.** Son objet social est fondé sur la prestation de services à travers des réseaux de données pour les mobiles et autres dispositifs électroniques de contenus multimédia. Son domicile social se trouve C/Marqués de Riscal, 11, Madrid.

**Antevenio France, S.R.L. (Unipersonal)** Son objet social est fondé sur la prestation de services publicitaires et promotionnels sur internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le secteur de la publicité et du marketing sur internet. Son domicile social se trouve à 62B rue des Peupliers, 92100 Boulogne-Billancourt, Francia.

**Antevenio Mexique, S.A. de CV.** Son objet social consiste en la prestation d'autres services de publicité. Son siège social se trouve au Mexique. Son domicile social se trouve à Col. Condesa Del. Cuauhtémoc, C.P. 06100, México D.F.

**Antevenio Publicité S.A.S.U., dénommée précédemment Clash Media SARL.** Son objet social consiste en la prestation de services publicitaires et promotionnels sur internet, en l'étude, en la diffusion et en la prestation de services dans le secteur de la publicité et du marketing sur internet. Son domicile social se trouve à 62B rue des Peupliers, 92100 Boulogne-Billancourt, Francia.

**Antevenio Rich and Reach, S.L. (Unipersonnelle).** Son objet social est la prestation de services sur Internet, notamment dans le domaine de la publicité en ligne, la prestation de services de publicité et de marketing numérique, l'exploitation et la commercialisation d'espaces publicitaires, l'exploitation de réseaux sociaux et les entourages Web. Son domicile social se trouve à la rue Marqués de Riscal, N°11, Madrid.

**React2Media, L.L.C.** Son objet social est la prestation d'un service complet de réseaux de publicité en ligne, en proposant un ensemble complet d'opportunités de marketing interactif pour les agences de communication, les annonceurs directs et les éditeurs de manière égale. La société est domiciliée à 35 W 36th St, New York, NY 10018, États- Unis.

États financiers intermédiaires d'Antevenio, S.A. au 30 juin 2019

**Foreseen Media S.L.** Son objet social concerne l'achat, la vente, l'exploitation, la commercialisation et la licence de tous types de droits relatifs aux eSports ou aux sports pratiqués sur des équipements informatiques, y compris l'achat et la vente d'espaces publicitaires, les droits de patrimoine et le parrainage de joueurs, équipes et compétitions. La société est domiciliée à C/ Marqués de Riscal, 11.

Le résumé des capitaux propres des sociétés participées au 30 juin 2019 est décrit ci-après, en euros :

	Capital Social	Réserves	Résultats exercices antérieurs	Subventions	Écarts de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Antevenio, S.R.L.	10 000	1 741 499	-	-	-	(146 180)	1 605 319
Mamvo Performance S.L.	33 967	2 579 497	-	68 499	-	271 958	2 953 921
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.	99 800	33 791	(956 887)	-	-	(36 528)	(859 824)
Antevenio Mexique	4 537	1 232 297	-	-	(146 510)	257 809	1 348 133
Antevenio ESP S.L.U (auparavant Diálogo Media S.L)	3 010	1 194 264	-	-	-	(53 496)	1 143 778
Antevenio France S.R.L.	2 000	-	(772 759)	-	-	(1 347)	(772 106)
Antevenio Publicite S.A.S.U.	101 913	576 986	(132 087)	-	-	(61 128)	485 684
Antevenio Rich & Reach S.L.	3 000	151 702	(97 251)	-	-	(155 180)	(97 729)
React2Media, L.L.C. (voir Note 21)	5 099	-	-	-	(233)	(94 821)	(89 955)
Foreseen Media S.L.	3 750	-	(118 810)	-	-	(29 918)	(144 978)

Le résumé des capitaux propres des sociétés participées au 31 décembre 2018 est décrit ci-après, en euros :

	Capital Social	Réservations	Résultats exercices antérieurs	Subventions	Écarts de conversion	Résultat de l'exercice	Capital propre net
Antevenio, S.R.L.	10 000	1 731 261	-	-	-	10 238	1 751 499
Mamvo Performance S.L.	33 967	2 189 430	(242 919)	157 701	-	882 986	3 021 165
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.	99 800	24 169	(1 086 846)	-	-	139 581	(823 296)
Antevenio Mexique	4 537	-	800 962	-	(121 666)	431 336	1 115 178
Antevenio ESP S.L.U (auparavant Diálogo Media S.L)	3 010	1 607 737	-	-	-	586 528	2 197 274
Codigo Barras Network S.L.U.	4 639	730 054	(922 354)	-	-	326 754	139 093
Antevenio France S.R.L.	2 000	-	(767 610)	-	-	(5 150)	(770 759)
Antevenio Publicite S.A.S.U.	101 913	578 373	-	-	-	(132 087)	548 200
Antevenio Rich & Reach S.L.	3 000	151 702	-	-	-	133 173	287 875
React2Media, L.L.C. (voir Note 21)	5 099	-	-	-	2 982	72 435	80 517

Le résumé des capitaux propres des sociétés participées au 30 juin 2018 est décrit ci-après, en euros :

	Capital Social	Réservations	Résultats exercices antérieurs	Subventions	Écarts de conversion	Résultat de l'exercice	Capital propre net
Antevenio, S.R.L.	10 000	2 486 833	-	-	-	131 700	2 628 532
Mamvo Performance S.L.	33 967	2 189 430	(242 919)	33 661	-	519 102	2 533 241
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.	99 800	24 169	(1 086 846)	-	-	92 157	(870 720)
Antevenio Mexique	4 537	-	800 962	-	(118 960)	2 511	689 050
Antevenio ESP S.L.U (auparavant Diálogo Media S.L)	3 010	1 607 737	-	-	-	389 794	2 000 541
Antevenio France S.R.L.	2 000	-	(767 610)	-	-	(1 990)	(767 599)
Antevenio Publicite S.A.S.U.	101 913	763 324	(184 950)	-	-	(280 596)	399 690
Antevenio Rich & Reach S.L.	3 000	265 520	(344 242)	-	-	(37 093)	(112 815)
React2Media, L.L.C. (voir Note 21)	5 099	176 229	-	-	2 253	100 384	283 965



## **NOTE 10. INFORMATION SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les activités de la Société sont exposées à plusieurs types de risques financiers, parmi lesquels il ressort les risques de crédit et les risques de marché.

### **10.1.1) Risque de crédit**

Les principaux actifs financiers de la Société sont les soldes de caisse, la trésorerie et les crédits aux entreprises du groupe, les débiteurs commerciaux et les autres comptes à encaisser, et les investissements, qui représentent l'exposition maximale de la Société au risque de crédit en lien avec les actifs financiers.

Le risque de crédit de la Société est principalement attribué à ses dettes commerciales et à la récupérabilité des crédits avec les entreprises du groupe. Les montants se reflètent dans le bilan de situation net de provisions pour insolvabilité, estimés par la direction de la Société en fonction de l'expérience des exercices antérieurs et de leur évaluation de l'environnement économique actuel.

### **10.1.2) Exposition au risque de liquidité**

La Société maintient une politique de liquidité qui consiste à conserver les soldes des comptes disponibles en vue de garantir les paiements dérivés de la réalisation de l'activité elle-même.

### **10.1.3) Risque de taux de change**

La Société n'est pas exposée à un risque important de type de changement, c'est pourquoi aucune opération avec des instruments financiers de couverture n'est réalisée.

## **NOTE 11. CAPITAUX PROPRES**

### **11.1) Capital Social**

Au 30 juin 2019, au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2018, le capital social est représenté par 4 207 495 actions nominales de 0,055 euros chacune d'entre elles, totalement souscrites et libérées. Ces actions bénéficient des mêmes droits politiques et économiques.

La société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.A. (ISP), propriétaire au 31 décembre 2015 de 18,68% du capital social d'Antevenio, S.A. représenté par 785 905 actions d'une valeur nominale de 0,055 euros chacune, a procédé le 3 août 2016 à l'achat des actions du fondateur et du président directeur général de la société Joshua David Novick, propriétaire à cette date de 11,89% du capital social de la Société, représenté par 500 271 actions d'une valeur nominale de 0,055 euros chacune, au prix de 6 euros par action.

Après ce changement dans l'actionnariat, la société ISP a lancé une Offre Publique Volontaire d'Achat sur le reste des actionnaires de la Société, qui s'est soldée par l'acceptation de 1 360 806 actions à un prix d'achat de 6 euros chacune, représentant 32,34% du capital social d'Antevenio SA. La société Aliada Investment B.V. a transféré par la suite ses actions à ISP, et par conséquent ISP allait détenir 83,09% du capital social d'Antevenio SA.

Les actionnaires avec participation directe ou indirecte dans le capital social au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 sont les suivants :

	Nb. d'actions	% participation
ISP Digital SLU	3 571 008	84,87%
Autres <5%	392 840	9,34%
Nextstage	243 647	5,79%
<b>Total</b>	<b>4 207 495</b>	<b>100,00%</b>

## 11.2) Réserves

Le détail des Réserves au 30 juin 2019, au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2018 est celui ci-dessous :

Réserves	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Réserve légale	46 282	46 282	46 282
Réserves volontaires	3 857 703	4 267 438	5 017 525
Prime d'émission des actions	8 189 787	8 189 787	8 189 787
<b>Total</b>	<b>12 093 772</b>	<b>12 503 507</b>	<b>13 253 594</b>

### a) Réserve légale

Conformément aux dispositions légales, l'usage des réserves légales est restreint. Toute société commerciale ayant la forme d'une société anonyme et ayant réalisé des bénéfices est tenue d'affecter 10% de ses bénéfices au poste de réserves légales, et ce jusqu'à ce que le fonds de réserve ainsi constitué représente un cinquième du capital social souscrit. Les raisons d'être de la réserve légale sont la compensation des pertes ou l'augmentation de capital du montant dépassant 10 % du capital déjà augmenté, ainsi que la distribution aux actionnaires en cas de liquidation. Le 30 juin 2018, la Réserve Légale est intégralement dotée.

### b) Prime d'émission

Cette réserve a été générée suite à l'augmentation de capital de l'exercice 2007. Elle est soumise aux mêmes plafonds et peut couvrir les mêmes besoins que les réserves volontaires y compris sa conversion en capital social.

### c) Actions propres

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a convenu en date du 25 juin 2014 autoriser l'acquisition d'un maximum de 10% du capital social dans des actions propres à un prix minimum de 1 euro par action et à un prix maximum de 15 euros par action ; l'autorisation a été accordée pour une période de 18 mois à compter de l'adoption de l'accord.

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a convenu en date du 28 juin 2017 autoriser l'acquisition d'un maximum de 10% du capital social dans des actions propres à un prix minimum de 2 euros par action et à un prix maximum de 15 euros par action ; l'autorisation a été accordée pour une période de 18 mois à compter de l'adoption de l'accord. Au 31 décembre 2017 aucune nouvelle acquisition d'actions propres n'a été réalisée.

Le 29 janvier 2015, la Société a acquis 190 000 actions propres à un prix unitaire par action de 2,59 euros.

La Société mère possède 26 463 actions représentant 0,62 % du capital social (au 31 décembre 2018 la Société mère possédait 15 000 actions propres qui représentaient 0,36 % du capital social et, au 30 juin 2018, possédait 198 348 actions qui représentaient 4,71 % du capital social). Ces actions représentent un montant total qui s'élève à 194 314 (114 300 au 31 décembre 2018 et 513 805 au 30 juin 2018).

Le mouvement produit du 30 juin 2018 au 30 juin 2019 a été le suivant :

Valeur	Solde au 30/06/2018		Solde au 31/12/2018		Solde au 30/06/2019	
	Nb. d'actions	Coût	Nb. d'actions	Coût	Nb. d'actions	Coût
Antevenio S.A.	198 348	513 805	15 000	114 300	26 463	194 314
	<b>198 348</b>	<b>513 805</b>	<b>15 000</b>	<b>114 300</b>	<b>26 463</b>	<b>194 314</b>

## NOTE 12. DEVISE ÉTRANGÈRE

Le montant des différences de change reconnues sur le résultat au 30 juin 2018, au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2019 est le suivant :

Différences de change	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
<b>Différences positives de change :</b>			
Réalisées au cours de l'exercice	4 720	4 907	2
<b>Différences négatives de change :</b>			
Réalisées au cours de l'exercice	(2 392)	(4 148)	(4 293)
<b>Total</b>	<b>2 328</b>	<b>759</b>	<b>(4 291)</b>

Les éléments de l'actif et du passif dénommés en monnaie étrangère correspondent à des soldes de débiteurs, de créanciers et de trésorerie, et font tous partie de l'actif et passif circulant.

Les transactions en monnaie étrangère lors des périodes de six mois clos au 30 juin 2019 et 2018, et lors de l'exercice 2018 ne sont pas significatives pour ce qui est des États financiers.

### **NOTE 13. SITUATION FISCALE**

Le détail des soldes maintenus avec les Administrations publiques est le suivant :

	30/06/2018		31/12/2018		30/06/2019	
	Débiteur	Créditeur	Débiteur	Créditeur	Débiteur	Créditeur
<b>Courant :</b>						
Taxe sur la Valeur Ajoutée	-	(47 075)	-	(43 956)	-	(220 214)
Actifs pour impôt différé (*)	255 699	-	-	-	167 333	-
Retenues à la source et acomptes au titre de l'impôt sur les sociétés	-	-	74 898	-	-	-
Trésor public, débiteur remboursement d'impôts	-	-	-	-	-	-
Trésor public, créances par c/f	-	(5 973)	-	(5 973)	-	(5 973)
Retenues d'impôt sur le revenu	-	(64 405)	-	(296 760)	-	-
Passif pour impôt courant	-	(28 404)	-	(28 404)	-	(28 404)
Organismes de la Sécurité Sociale	-	(11 639)	-	(13 938)	-	(19 683)
	<b>255 699</b>	<b>(157 496)</b>	<b>74 898</b>	<b>(389 031)</b>	<b>167 333</b>	<b>(274 274)</b>

(\*) Classé au Bilan à long terme.

### **Situation fiscale**

Pour les impôts auxquelles la Société est assujettie, les derniers quatre exercices sont ouverts à l'inspection de la part des autorités fiscales.

D'après les dispositions légales en vigueur, les liquidations des impôts ne peuvent pas être considérées définitives jusqu'à ce qu'elles n'aient pas été inspectées par les autorités fiscales ou jusqu'à ce qu'il se soit écoulé le délai de prescription de quatre ans. En conséquence, en cas d'éventuels contrôles fiscaux, il n'est pas à exclure que des montants passifs supplémentaires, autres que ceux comptabilisés par la Société, puissent apparaître. Nonobstant, les Administrateurs considèrent que lesdits passifs, dans le cas où ils auraient lieu, ne serait pas significatifs par rapport aux fonds propres et aux résultats annuels obtenus.

## Impôt sur les bénéfices

Le rapprochement du montant net des recettes et dépenses de l'exercice avec la base imposable de l'impôt sur les bénéfices est le suivant :

Résultat de l'exercice (après impôts)	31/12/2018			30/06/2019		
	Compte de Pertes et Profits		Effet net	Compte de Pertes et Profits		Effet net
	Augmentations	Baisse		Augmentations	Baisse	
	750 087	(750 087)		1 249 722		
Impôt sur les sociétés	47 650		47 650	-	-	-
Différences permanentes	26 885	(720 425)	(693 541)	7 240	(1 262 475)	(1 255 235)
Différences temporaires		(797 700)	(797 700)	-	-	-
Application des assiettes fiscales négatives			-	-	-	-
Base imposable (résultat fiscal)			(693 503)			(5 513)
Montant total			(173 376)			(1 378)
Déductions par R&D+i			-			-
Quota liquide			(173 376)			(1 378)
Rétentions et acomptes			(172 892)			-
Comptes avec des sociétés du groupe fiscal			520 316			-
Quota à verser / (remettre) (1)			174 048			(1 378)

(1) En 2017, la Société paie des impôts sous le Régime de consolidation fiscale en ce qui concerne l'impôt des sociétés avec le groupe ISP.

Étant donné que lors de l'exercice 2017 la Société paie des impôts pour le régime de consolidation fiscale avec le Groupe ISP, le montant total à verser a été inséré comme une créance avec le Groupe à court terme.

Le détail des actifs pour impôt différé enregistrés est le suivant :

	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Les écarts temporels :	226 700	67 500	67 500
Crédits fiscaux	28 999	7 398	99 834
Total actifs pour impôt différé	255 699	74 898	167 334

Les actifs pour impôt différé indiqués précédemment ont été enregistrés dans le bilan car les Administrateurs ont considéré que, conformément à la meilleure estimation sur les résultats futurs de la Société, y compris certaines actions de planification fiscale, il est probable que lesdits actifs soient récupérés.

## NOTE 14. RECETTES ET DÉPENSES

### a) Charges sociales

La composition de cette rubrique du Compte de Pertes et Profits est celle ci-dessous :

	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Sécurité sociale à la charge de la société	(61 357)	(121 349)	(103 106)
Autres coûts sociaux	(16 634)	(31 293)	(37 472)
<b>Charges sociales</b>	<b>(77 990)</b>	<b>(152 642)</b>	<b>(140 578)</b>

**b) Résultats financiers**

La composition de cette rubrique du Compte de Pertes et Profits est celle ci-dessous :

	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
<b>Revenus :</b>			
Revenus de participations en instruments de capitaux	-	700 000	1 250 000
Revenus correspondant aux crédits avec des entreprises du groupe	9 316	18 265	17 357
Autres produits financiers	1 993	1 993	-
<b>Total revenus</b>	<b>11 309</b>	<b>720 258</b>	<b>1 267 357</b>
<b>Dépenses :</b>			
Frais découlant de dettes envers des sociétés du groupe	(9 750)	(17 368)	(3 597)
Autres charges financières	(4 854)	(37 663)	(9 781)
<b>Total dépenses</b>	<b>(14 604)</b>	<b>(55 031)</b>	<b>(13 378)</b>

**c) Montant net du chiffre d'affaires**

La répartition du montant net du chiffre d'affaires correspondant aux activités ordinaires de la Société, par catégories d'activités, est présentée ci-après :

Description de l'activité	30/06/2018		31/12/2018		30/06/2019	
	Euros	%	Euros	%	Euros	%
Marketing et publicité en ligne	20 000	2%	0	0%		
Prestation de services (Fees)	1 131 483	98%	2 342 243	100%	1 370 940	100
<b>Total</b>	<b>1 151 483</b>	<b>100%</b>	<b>2 342 243</b>	<b>100%</b>	<b>1 370 940</b>	<b>100</b>

Segmentation géographique	30/06/2018		31/12/2018		30/06/2019	
	Euros	%	Euros	%	Euros	%
National	891 510	77%	1 817 648	78%	1 091 583	80
Europe	95 531	8%	196 098	8%	21 695	2
International non européen	164 442	14%	328 497	14%	257 662	19
<b>Total</b>	<b>1 151 483</b>	<b>100%</b>	<b>2 342 243</b>	<b>100%</b>	<b>1 370 940</b>	<b>100</b>

### **NOTE 15. INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT**

La Société ne possède pas d'actifs et n'a pas subi de dépenses destinées à la réduction de l'impact sur l'environnement et la protection et l'amélioration de l'environnement. De même, il n'existe aucune provision pour risques et charges ni de contingences liées à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

### **NOTE 16. CAUTIONS ET GARANTIES**

Au 30 juin 2019, au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2018, la Société a prêté des avals auprès d'entités bancaires et d'organismes publics selon le détail suivant :

Cautions	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Location des bureaux principaux	231 307	265 684	232 807
<b>Total</b>	<b>231 307</b>	<b>265 684</b>	<b>232 807</b>

### **REMARQUE 17. FAITS ULTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES.**

Ultérieurement à la clôture de la période de 6 mois au 30 juin 2019, les faits significatifs suivants sont survenus :

En date du 2 juillet, deux bénéficiaires ont sollicité leurs droits vertu du plan de rétribution pour conseillers et cadres approuvé 16 novembre 2016, sollicitant la remise de 50 000 actions de la société (Note 14).

**NOTE 18. OPÉRATIONS AVEC DES ENTREPRISES DU GROUPE ET PARTIES LIÉES**

**18.1) Soldes entre entreprises du groupe**

Le détail des soldes maintenus entre les entreprises du groupe au 30 juin 2019 est indiqué ci-après :

SOLDES ENTRE ENTREPRISES DU GROUPE	Mamvo Performance S.L.U	Marketing Manager S.L.U	Código de Barras Network S.L.U.	Antevenio ESP S.L.U	Antevenio France S.R.L.U	Antevenio México	Antevenio Argentine SR.L	Antevenio Italia S.R.L.U.	Antevenio Publicite S.A.S.U.	React2 Media, L.L.C.	Antevenio Rich & Reach S.L.U.	Foreseen Media SL	Total
<b>A) ACTIF NON COURANT</b>	<b>100 000</b>		<b>500 000 350 000</b>	<b>-</b>	<b>262 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>300 000</b>	<b>-</b>	<b>1 512 000</b>
1. Investissements dans des Entreprises du groupe à long terme	100 000		500 000 350 000	-	262 000	-	-	-	-	-	300 000	-	1 512 000
a) Crédits aux entreprises (1)	100 000		500 000 350 000	-	262 000	-	-	-	-	-	300 000	-	1 512 000
<b>B) ACTIF CIRCULANT</b>	<b>415 102</b>		<b>110 287 16 767</b>	<b>331 479</b>	<b>221 037</b>	<b>221 860</b>	<b>320 142</b>	<b>12 867</b>	<b>25 283</b>	<b>274 733</b>	<b>119 826</b>	<b>-</b>	<b>2 069 382</b>
1. Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser	150 341		106 387 600	331 479	169 723	221 860	320 142	12 867	25 283	47 917	82 870	-	1 469 468
a) Clients pour ventes et prestation de service à court terme	150 341		106 387 600	331 479	169 723	221 860	320 142	12 867	25 283	47 917	82 870	-	1 469 468
2. Investissements dans des entreprises du groupe à court terme	264 761		3 900 16 167	-	51 314	-	-	-	-	226 816	36 956	-	599 914
a) Compte courant													
a) Comptes débiteurs	264 761		3 900 16 167	-	51 314	-	-	-		226 816	36 956	-	599 914
<b>C) PASSIF NON COURANT</b>	<b>-</b>		<b>- -</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(64 499)</b>	<b>(64 499)</b>
1. Dettes envers des sociétés du groupe et associées à long terme.	-		- -	-	-	-	-	-	-	-	-	(64 499)	(64 499)
<b>Total Non courant</b>	<b>100 000</b>		<b>500 000 350 000</b>	<b>-</b>	<b>262 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>300 000</b>	<b>(64 499)</b>	<b>1 447 501</b>
<b>D) PASSIF COURANT</b>	<b>(62 558)</b>		<b>(250 062) (241 855)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(33 849)</b>	<b>-</b>	<b>(376 229)</b>	<b>(2 131)</b>	<b>(966 684)</b>
1. Dettes envers des entreprises du groupe et associées à court terme	(62 558)		(250 062) (241 855)	-	-	-	-	-	-	-	(376 229)	(2 131)	(932 835)
2. Créanciers commerciaux et autres comptes à payer	-		- -	-	-	-	-	-	(33 849)	-	-	-	(33 849)
<b>Total courant</b>	<b>352 544</b>		<b>(139 775) (225 088)</b>	<b>331 479</b>	<b>221 037</b>	<b>221 860</b>	<b>320 142</b>	<b>12 867</b>	<b>(8 566)</b>	<b>274 733</b>	<b>(256 403)</b>	<b>(2 131)</b>	<b>1 102 699</b>



Le détail des soldes maintenus entre les entreprises du groupe au 31 décembre 2018 est indiqué ci-après :

	Mamvo Performance SLU	Marketing Manager S.L.U	Código de Barras Network S.L.U.	Antevenio ESP S.L.U.	Antevenio France S.R.L.U	Antevenio México	Antevenio Argentina S.R.L.U.	Antevenio Italia S.R.L.U.	Antevenio Publicite S.A.S.U.	React2Med ia, L.L.C.	Antevenio Rich & Reach S.L.U.	Total
<b>A) ACTIF NON COURANT</b>	<b>100 000</b>	<b>500 000</b>	<b>350 000</b>	-	<b>262 000</b>	-	-	-	-	-	<b>300 000</b>	<b>1 512 000</b>
1. Investissements dans des Entreprises du groupe	100 000	500 000	350 000	-	262 000	-	-	-	-	-	300 000	1 512 000
a) Crédits aux entreprises (1)	100 000	500 000	350 000		262 000						300 000	1 512 000
<b>B) ACTIF CIRCULANT</b>	<b>153 246</b>	<b>12 615</b>	<b>26 259</b>	<b>112 614</b>	<b>221 037</b>	<b>148 150</b>	<b>320 142</b>	<b>84 869</b>	<b>15 699</b>	<b>237 754</b>	<b>92 283</b>	<b>1 424 666</b>
1. Dettes commerciales et autres comptes	19 323	12 615	-	48 233	169 723	148 150	320 142	84 869	15 699	12 652	4 012	835 416
a) Clients des ventes et prestations de services à court terme	19 323	12 615		48 233	169 723	148 150	320 142	84 869	15 699	12 652	4 012	835 416
2. Investissements dans des Entreprises du groupe	133 923	-	26 259	64 381	51 314	-	-	-	-	225 102	88 271	589 250
a) Compte courant	119 941		12 823	64 381	51 314					220 193	53 655	522 307
b) Comptes débiteurs	13 981		13 437							4 909	34 616	66 943
<b>C) PASSIF NON COURANT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(500 000)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(500 000)</b>
1. Dettes envers des sociétés du groupe et associées	-	-	-	(500 000)	-	-	-	-	-	-	-	(500 000)
<b>Total Non courant</b>	<b>100 000</b>	<b>500 000</b>	<b>350 000</b>	<b>(500 000)</b>	<b>262 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>300 000</b>	<b>1 012 000</b>
<b>D) PASSIF COURANT</b>	<b>(14 617)</b>	<b>(52 665)</b>	<b>(169 103)</b>	<b>(117 378)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(54 808)</b>	<b>(33 849)</b>	<b>-</b>	<b>(71 485)</b>	<b>(513 904)</b>
1. Dettes envers des sociétés du groupe et associées	(14 617)	(52 665)	(169 103)	(113 182)							(71 485)	(421 052)
2. Créances commerciales et autres comptes à payer	-	-	-	(4 196)	-	-	-	(54 808)	(33 849)	-	-	(92 853)
<b>Total courant</b>	<b>138 629</b>	<b>(40 050)</b>	<b>(142 843)</b>	<b>(4 764)</b>	<b>221 037</b>	<b>148 150</b>	<b>320 142</b>	<b>30 061</b>	<b>(18 150)</b>	<b>237 754</b>	<b>20 798</b>	<b>910 762</b>

Le détail des soldes maintenus entre les entreprises du groupe au 30 juin 2018 est indiqué ci-après :

SOLDÉS ENTRE ENTREPRISES DU GROUPE	Mamvo Performance S.L.U	Marketing Manager S.L.U	Código de Barras Network S.L.U.	Antevenio ESP S.L.U	Antevenio France S.R.L.U	Antevenio México	Antevenio Argentine S.R.L	Antevenio Italia S.R.L.U.	Antevenio Publicite S.A.S.U.	React2Media , L.L.C.	Antevenio Rich & Reach S.L.U.	Total
<b>A) ACTIF NON COURANT</b>	<b>100 000</b>	<b>500 000</b>	<b>600 000</b>	<b>-</b>	<b>262 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>220 193</b>	<b>300 000</b>	<b>1 982 193</b>
1. Investissements dans des Entreprises du groupe à long terme	100 000	500 000	600 000	-	262 000	-	-	-	-	220 193	300 000	1 982 193
a) Crédits aux entreprises (1)	100 000	500 000	600 000	-	262 000	-	-	-	-	220 193	300 000	1 982 193
<b>B) ACTIF CIRCULANT</b>	<b>294 719</b>	<b>120 089</b>	<b>99 959</b>	<b>456 870</b>	<b>221 037</b>	<b>72 517</b>	<b>320 142</b>	<b>-</b>	<b>104 771</b>	<b>15 880</b>	<b>65 860</b>	<b>1 771 844</b>
1. Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser	147 316	79 328	-	344 792	169 723	72 517	320 142	-	104 771	12 652	33 570	1 416 678
a) Clients pour ventes et prestation de service à court terme	147 316	79 328	-	344 792	169 723	72 517	320 142	-	104 771	12 652	33 570	1 416 678
2. Investissements dans des entreprises du groupe à court terme	147 403	40 761	99 959	112 078	51 314	-	-	-	-	3 228	32 290	487 034
a) Comptes débiteurs	147 403	40 761	99 959	112 078	51 314	-	-	-	-	3 228	32 290	487 034
<b>C) PASSIF NON COURANT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(500 000)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(765 000)</b>	<b>(1 265 000)</b>
1. Dettes envers des sociétés du groupe et associées à long terme.	-	-	-	(500 000)	-	-	-	-	-	-	(765 000)	(1 265 000)
<b>Total Non courant</b>	<b>100 000</b>	<b>500 000</b>	<b>600 000</b>	<b>(500 000)</b>	<b>262 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>220 193</b>	<b>(465 000)</b>	<b>717 193</b>
<b>D) PASSIF COURANT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(7 704)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(54 808)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(32 492)</b>	<b>(826 387)</b>
1. Dettes envers des entreprises du groupe et associées à court terme	-	-	-	(7 704)	-	-	-	-	-	-	(32 492)	(770 294)
2. Créanciers commerciaux et autres comptes à payer	-	-	-	-	-	-	-	(54 808)	-	-	-	(56 092)
<b>Total courant</b>	<b>294 719</b>	<b>120 089</b>	<b>99 959</b>	<b>449 166</b>	<b>221 037</b>	<b>72 517</b>	<b>320 142</b>	<b>(54 808)</b>	<b>104 771</b>	<b>15 880</b>	<b>33 367</b>	<b>945 457</b>

## 18.2) Transactions entre entreprises du groupe

Le montant des transactions réalisées au long des six premiers mois de l'exercice 2019 compris dans le Compte de pertes et profits intermédiaires est détaillé ci-après, en euros :

Transactions réalisées	Services reçus	Ventes et services prêtés	Intérêts versés	Intérêts chargés	Distribution de dividende
Mamvo Performance, S.L.U.	-	246 573	780	-	250 000
Marketing Manager	-	171 883	3 900	-	
Código barras Networks	- 2 000	619	2 730	-	
Antevenio ESP, S.L.U.	-	496 961	-	- 3 597	1 000 000
Antevenio Argentina	-	-	-	-	
Antevenio S.R.L. (Italie)	-	12 111	-	-	
Antevenio México	-	221 860	-	-	
Antevenio Publicité	-	9 584	-	-	
React2Media	-	35 265	1 714	-	
Antevenio Rich & Reach	-	130 268	2 340	-	
	- 2 000	1 325 124	11 464	- 3 597	1 250 000

Le montant des transactions réalisées entre les entreprises du groupe pendant l'exercice 2018 incluses dans le Compte de Pertes et Profits joint est détaillé ci-dessous, en euros :

Transactions réalisées	Services reçus	Ventes et services prêtés	Intérêts versés	Intérêts chargés	Distribution de dividende
Mamvo Performance, S.L.U.	-	432 276	1 546	-	-
Marketing Manager	-	294 674	-	-	-
Código barras Networks	(5 700)	5 260	8 791	-	-
Antevenio ESP, S.L.U.	(33 066)	804 281	-	(7 730)	-
Antevenio Argentina	-	-	-	-	-
Antevenio S.R.L. (Italie)	-	144 944	-	-	700 000
Antevenio Mexique	-	328 497	-	-	-
Antevenio Publicité	(33 849)	51 154	-	-	-
React2Media	-	-	3 290	-	-
Antevenio Rich & Reach	-	244 021	4 638	(9 638)	-
	(72 615)	2 305 107	18 265	(17 368)	700 000

Le montant des transactions réalisées au long des six premiers mois de l'exercice 2018 compris dans le Compte de pertes et profits intermédiaires est détaillé ci-après, en euros :

Transactions réalisées	Services reçus	Ventes et services prêtés	Intérêts versés	Intérêts chargés
Mamvo Performance, S.L.U.	-	213 394	-	771
Marketing Manager	-	143 869	-	-
Código barras Networks	3 000	1 947	-	4 265
Antevenio ESP, S.L.U.	24 520	396 298	3 854	-
Antevenio Argentina	-	-	-	-
Antevenio S.R.L. (Italie)	-	60 076	-	-
Antevenio México	-	164 442	-	-
Antevenio Publicité	-	35 455	-	-
React2Media	-	-	-	1 609
Antevenio Rich & Reach	-	116 002	5 896	2 312
	<b>27 520</b>	<b>1 131 483</b>	<b>9 750</b>	<b>8 957</b>

Au 30 juin 2019, le détail des soldes avec des parties liées est le suivant :

Société liée (30 juin 2019)	Solde débiteur	Solde créancier
ISP Digital SLU	121 000	--
ISP (par Impôt sur les Sociétés Groupe fiscal)	-	272 190
Accès	-	867
Digilant Spain	-	-
Digilant Inc	34	-
<b>Total entreprises du groupe</b>	<b>121 034</b>	<b>273 057</b>

Le détail des soldes avec des parties liées au 31 décembre 2018 est le suivant :

Société liée (31 décembre 2018)	Solde débiteur	Solde créancier
ISP Digital SLU	121 000	633 665
ISP (par Impôt sur les Sociétés Groupe fiscal)	-	-
Accès	-	428
Digilant Spain	10 834	-
Digilant Inc	34	-
<b>Total entreprises du groupe</b>	<b>131 868</b>	<b>634 093</b>

Au 30 juin 2018, le détail des soldes avec des parties liées est le suivant :

Société liée (30 juin 2018)	Solde débiteur	Solde créancier
ISP Digital SLU	121 000	-
ISP (par Impôt sur les Sociétés Groupe fiscal)	-	(730 098)
Accès	-	(1 284)
Digilant Spain	10 834	-
Digilant Inc	34	-
<b>Total entreprises du groupe</b>	<b>131 868</b>	<b>(731 382)</b>

#### 18.4) Transactions avec des parties liées

Le détail des transactions avec des parties liées réalisées durant les six premiers mois de 2019 et durant l'exercice 2018 est le suivant :

Au cours des 6 premiers mois de l'exercice 2019, les opérations avec des parties liées sont les suivantes :

1S 2019	ACCESO GROUP	ISP DIGITAL
Ventes	-	-
Achats	-	-
Services prêtés	-	-
Services reçus	2 149	-
<b>Total</b>	<b>2 149</b>	<b>-</b>

Au cours de l'exercice 2018, les opérations avec des parties liées ont été celles ci-dessous :

1S 2018	ACCESO GROUP	ISP DIGITAL
Ventes	-	-
Achats	-	-
Services prêtés	-	20 000
Services reçus	6 369	-
<b>Total</b>	<b>6 369</b>	<b>20 000</b>

2018	ACCESO GROUP	ISP DIGITAL
Ventes	-	-
Achats	-	-
Services prêtés	-	20 000
Services reçus	11 323	-
<b>Total</b>	<b>11 323</b>	<b>20 000</b>

### **18.5) Actionnaires significatifs**

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2019, et l'exercice 2018, il n'y a pas eu de transactions importantes avec des actionnaires significatifs.

### **18.6) Soldes et transactions avec les administrateurs et la haute direction**

Les membres qui sont classés comme la Haute Direction sont, à leur tour, les membres du Conseil d'Administration.

Les montants reçus par le Conseil d'Administration ou par le personnel de la haute direction, sont détaillés ci-après :

	Haute direction		
	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Soldes et salaires	218 200	406 813	184 766
<b>Total</b>	<b>218 200</b>	<b>406 813</b>	<b>184 766</b>

À part ces impôts, il faudrait inclure les rémunérations acquies liées au paiement basés sur des actions détaillées dans la note 19. Au 30 juin 2019, au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2018, il n'existe pas d'engagements de compléments aux pensions, avals, ou garanties concédés en faveur de l'Organe d'Administration.

#### Autres informations concernant le conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de la Société et les personnes liées à ces derniers auxquels l'article 231 de la Loi des sociétés de Capital se rapporte, conformément aux dispositions de l'article 229, n'ont encouru aucune situation de conflit.

### **NOTE 19. TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS BASÉS SUR LES INSTRUMENTS DU PATRIMOINE.**

#### Plan 2015 :

Au 25 juin 2015, l'assemblée générale des actionnaires de la société dominante a approuvé un plan de rétribution consistant en système rétributif d'options sur les actions, faisant référence à la valeur des actions de la société au profit de certains membres du conseil exécutif en plus d'autres dirigeants ou employés de la société dominante.

Les conditions suivantes ont été convenues :

- (i) le nombre maximal d'actions pouvant être attribuées ne pourra pas être supérieur à 190 000 actions ;
- (ii) le prix de l'exercice, de la remise, du système de calcul ou de la remise sera la valeur de l'action sur le marché au jour de l'exercice ou de la remise ;

- (iii) La valeur des actions sera de 2,59 euros par action ;
- (iv) la durée de ce plan sera au maximum de deux ans et six mois.

Il a également été délégué au Conseil d'administration de la Société dominante le développement, la liquidation, l'éclaircissement et l'interprétation des conditions du plan de rétribution. Le Plan a été approuvé par le Conseil d'administration du 16 décembre 2015.

En date du 5 mars 2018, un bénéficiaire du Plan a exécuté 63 333 options au prix de 2.59 euros dans les termes établis au programme de rémunération. Enfin, la société et le bénéficiaire ont accepté le règlement en espèces. Cette mise en exécution a entraîné une diminution patrimoniale d'un montant de 335 000 euros.

En date du 31 octobre 2018, les deux autres bénéficiaires du Plan ont exécuté 63 333 options et 63 334 options au prix de 2,59 euros dans les termes établis au programme de rémunération. Enfin, la société et les bénéficiaires ont accepté le règlement en actions de la Société Mère.

Suite aux trois exécutions décrites ci-dessus, ce Plan a été entièrement éteint.

Le mouvement produit dans les options existantes est le suivant :

	30/06/2018		31/12/2018		30/06/2019	
	Nombre	Moyenne pondérée des prix	Nombre	Moyenne pondérée des prix	Nombre	Moyenne pondérée des prix
Options concédées (+)	126 667	-	-	-	-	-
Option existant à la clôture de l'exercice	126 667	-	-	-	-	-

Plan 2016 :

En date du 16 novembre 2016, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé un nouveau plan de rétribution (Plan 2016) consistant en un système rétributif faisant référence à la valeur des actions de la Société, au profit de certains membres du conseil exécutif en plus d'autres dirigeants ou employés de la Société.

Les conditions suivantes ont été convenues :

- le nombre maximal d'actions pouvant être attribuées ne peut pas dépasser 125 000 actions ;
- le prix de l'exercice, de la remise, du système de calcul ou de la remise sera la valeur de l'action sur le marché au jour de l'exercice ou de la remise ;
- la valeur des actions sera à titre gratuit : et
- la durée de ce plan s'étendra jusqu'au 30 juin 2019 maximum.
- permanence des employés bénéficiaires durant le délai fixé au point précédent

Il a également été délégué au Conseil d'administration de la Société dominante le développement, la liquidation, l'éclaircissement et l'interprétation des conditions du plan de rétribution. Le Plan a été approuvé par le Conseil d'administration le 16 novembre 2016.

En date du 2 juillet 2018, un bénéficiaire du Plan a exécuté 75 000 options à titre gratuit dans les termes établis sur le plan de rémunération. Enfin, la société et le bénéficiaire ont accepté le règlement en actions de la Société Mère.

En date du 2 juillet 2019, deux bénéficiaires ont sollicité leurs droits vertu du plan de rétribution pour conseillers et cadres approuvé 16 novembre 2016, sollicitant la remise de 50 000 actions de la société (Note 20).

Le mouvement produit relatif aux options susmentionnées est le suivant :

	30/06/2018	31/12/2018		30/06/2019	
	Nombre	Moyenne pondérée des prix		Moyenne pondérée des prix	Nombre
Options concédées (+)	125 000	-	50 000	-	50 000
Option existant à la clôture de l'exercice		-	50 000	-	50 000

Au 31 décembre 2016, l'imputation de la valeur des actions au compte de résultat du Plan 2015, en tant que charge de personnel (278 160 euros), a été réalisée sur la base de sa comptabilité pendant la période établie comme condition de permanence de l'employé pour l'exercice de l'option, et sur les capitaux propres comme contrepartie, sans réaliser aucun type de réévaluation de leur valeur initiale. La réalisation lors de l'exercice 2016 d'une Offre Publique d'Achat sur les actions de la Société (voir note 11) est envisagée dans le cadre de l'accord du Plan 2015 comme l'une des conditions pour l'exercice et le paiement anticipé de ces options sur les actions. C'est pourquoi l'imputation totale des montants restants a été réalisée en 2016. L'effet sur les capitaux de la société s'est élevé au 31 décembre 2016 à 347 700 euros repris dans la rubrique « Autres instruments des capitaux propres ».

Au 31 décembre 2016, l'imputation de la valeur des actions au compte de résultat du Plan 2016, en tant que charge de personnel, a été réalisée, en suivant un critère de prudence, dans sa totalité dans l'exercice au cours duquel l'accord a eu lieu, indépendamment de la condition de permanence, pour un montant de 675 000 euros. Étant donné que la contrepartie de ces dépenses est une augmentation des fonds propres (« Autres instruments des capitaux propres »), il n'y a aucun effet sur les Capitaux Propres de la Société.



## **NOTE 20. AUTRES INFORMATIONS**

Le nombre moyen de personnes employées est le suivant :

	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Direction	6,0	6,0	4,6
Administration	4,0	4,0	8,6
Commercial		0,0	0,6
Production		0,0	0,6
Techniciens		0,0	0,0
Marketing		0,5	2,6
	<b>10,0</b>	<b>10,5</b>	<b>17,0</b>

Le nombre de membres du Conseil d'Administration et de personnes employées à la clôture des périodes, distribués par catégories professionnelles, est le suivant :

Catégorie professionnelle	30/06/2018		31/12/2018		30/06/2019	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Administrateurs			2		2	-
Haute direction	2	-	2	2	3	3
Administration	2	5	1	3	1	5
Marketing			1		2	-
	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

Conformément à la Loi 15/2010, du 5 juillet, qui modifie la Loi 3/2004, du 29 décembre, par laquelle des mesures de lutte contre la morosité dans les opérations commerciales sont établies, un détail avec la période moyenne de paiement aux fournisseurs est indiqué ci-après :

	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
	Jours	Jours	Jours
Période moyenne de paiement aux fournisseurs	35,58	34,57	34,32
Ratio d'opérations payées	30,76	34,69	24,44
Ratio d'opérations en attente de paiement	51,91	32,50	63,53
	Montant (euros)	Montant (euros)	Montant (euros)
Total paiements effectués	524 045	1 253 534	521 589
Total paiements non effectués	154 711	67 214	176 428

## **NOTE 21. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES**

Le 22 juin 2017, la Société dominante a acquis 51% des actions de la société américaine React2Media, L.L.C., pour un prix de 2 250 000 dollars (2 022 275 euros), en versant la totalité de ce montant à la contrepartie le 23 juin 2017. Cette société s'intègre à travers l'intégration globale dans le périmètre de consolidation à partir de ladite date.

Le siège de la société React2Media, L.L.C. est situé à 35 W 36th St, New York, NY 10018, EE, États-Unis. La société a pour activité principale la prestation d'un service complet de réseaux de publicité en ligne, en offrant un ensemble complet d'opportunités de marketing interactif pour les agences de médias, annonceurs directs et éditeurs à parts égales. La raison principale à cette acquisition est l'incursion du Groupe Antevenio dans le marché américain en profitant de la situation et des connaissances de la société acquises sur ledit marché. L'intention du Groupe Antevenio est de doter la société acquise du reste de ses lignes d'affaires pour générer ainsi des synergies positives.

Le Groupe et les actionnaires vendeurs se sont dotés, réciproquement, de droits d'option d'achat et de droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société pour 49 % restant du capital social de ladite société, qui peuvent être exercés dans la même période et pour le même montant. Les options détaillées précédemment sont fondées sur un prix variable en fonction de paramètres associés aux résultats de ladite société au long des exercices 2019, 2020 et 2021, bien que la valeur totale de l'acquisition ne pourra pas dépasser 8,5 millions de dollars (le paiement de 2,25 millions de dollars pour l'acquisition de 51 % a déjà été effectué). Le Prix de vente est assujéti à l'accomplissement de certaines conditions de permanence de la part des vendeurs.

Sur la base des Normes internationales d'Information financière et sur la base de l'existence d'options d'achat et de vente croisées pour le même montant et la même période d'exercice, la transaction a été traitée comme une acquisition anticipée de la participation non dominante, en application des conditions requises de la *IAS 32 Instruments financiers : Présentation* qui établit qu'une obligation contractuelle de remettre des espèces à une autre entité est un passif financier.

Le montant enregistré par le Groupe le 31 décembre 2017 comme passif financier a constitué la meilleure estimation à la date du montant que le Groupe espérait payer, la juste valeur de ce passif financier s'élevant à 1,98 million d'euros, consignés dans le poste « Autres passifs non courants ».

Sur la base des dispositions de la norme internationale d'information financière n° 3 de regroupement d'entreprises, lors du premier semestre de l'exercice 2018, le Groupe a décidé de réévaluer ce passif financier, en ajustant rétroactivement les montants provisoires reconnus à la date d'acquisition en vue de montrer la nouvelle information obtenue sur des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'estimation des montants reconnus à cette date. Par conséquent, le montant qui a été enregistré par le Groupe le 31 décembre 2018 comme passif financier a constitué la meilleure estimation à la date du montant qu'il espérait payer, la juste valeur de ce passif financier s'élevant à 2,108 millions d'euros, consignés dans le poste « Autres passifs non courants ».

En date du 21 mai 2019, la première tranche des droits d'option d'achat et des droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société pour 49%, restant du capital social de ladite société établie dans le contrat initial du 22 juin 2017. Le Groupe acquiert 8,97 % des actions de la société américaine React2Media, L.L.C. pour un prix de 212 551 dollars (192 778 euros). Par conséquent, le montant qui a été enregistré par le Groupe le 30 juin 2019 comme passif financier a constitué la meilleure estimation à la date du montant qu'il espérait payer, la juste valeur de ce passif financier s'élevant à 1,91 million d'euros, consignés dans le poste « Autres passifs non courants ».

Le détail de la contreprestation remise, de la valeur raisonnable des actifs nets acquis et du fonds de commerce est le suivant :

	<b>Euros</b>
<b>Valeur raisonnable de la contreprestation remise</b>	
Liquide payé	2 102 903
Options de vente accordées à des participations non dominantes	1 933 648
Contreprestation contingente	35 004
<b>Total contreprestation remise</b>	<b>4 071 555</b>
<b>Actifs nets identifiables acquis</b>	
Investissements financiers à long terme	38 462
Immobilisations intangibles	2 312
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	1 198 620
Espèces	109 457
Dettes envers des établissements de crédit	(256 188)
Autres dettes	(13 429)
Créances commerciales et autres comptes à payer	(912 813)
<b>Valeur raisonnable d'actifs nets acquis identifiables</b>	<b>166 421</b>
<b>Fonds de commerce (Note 5)</b>	<b>3 905 134</b>
Contreprestation remise en espèces	(2 102 903)
Espèces et autres actifs équivalents acquis	109 457
<b>Sortie de trésorerie nette pour l'acquisition</b>	<b>(1 993 446)</b>

Le fonds de commerce généré a été assigné à l'Unité génératrice de trésorerie correspondante à l'activité de la société acquise et est attribué à la force de travail et aux synergies dérivées de la pénétration sur le marché nord-américain du Groupe Antevenio, en utilisant la société acquise pour élargir les différentes lignes d'affaire du Groupe.

La Société a considéré que la valeur raisonnable des actifs identifiables acquis et des passifs assumés se correspondent avec les valeurs comptables à la date d'acquisition. Tel qu'il peut être apprécié sur le tableau précédent, pratiquement la totalité des actifs et des passifs acquis est circulante.

La ventilation de la valeur raisonnable des clients à travers la prestation des services à la date d'acquisition est la suivante :

<b>Euros</b>	<b>Montant brut contractuel</b>	<b>Correction par dépréciation</b>	<b>Valeur raisonnable</b>
Cientes	1 198 620	0,00	1 198 620